

Depuis plus de 25 ans
LE
TONIQUE FAMILIAL
HEMOGENOL FAGUET
A FAIT SES PREUVES
Les Remèdes Faguet, Enr.
Sherbrooke, Qué.

L'ECLAIREUR

L'abonnement
est l'oxygène
du journal

VOL. XXXVI — No 19

BEAUCEVILLE, JEUDI, 27 JANVIER 1944

GEORGES BONIN, Rédacteur

LUTTE DANS LES MUNICIPALITES D'EST ET D'OUEST



M. Caius ROY, maire sortant de Beauceville-Est, réélu aux mêmes fonctions lors de la mise en nomination de mardi dernier.

Le maire Caius Roy et les échevins Pierre Rodrigue et Léonce Roy réélus par acclamation à Beauceville-Est. — Lutte au siège No 2 entre MM. Conrad Mathieu et Maurice Grondin. — Le maire DesRochers luttera contre M. Henri Lacombe à Beauceville-Ouest. — M. Dom. Poulin réélu par acclamation.

VOTATION MARDI, 1er FEVRIER

M. Caius Roy, marchand et homme d'affaire bien connu de Beauceville-Est, a été réélu par acclamation maire de la municipalité lors de l'appel nominal tenu mardi dernier, à 2 heures p.m. Après avoir présidé à une sage administration de la chose publique, M. Roy s'est vu accorder un renouvellement de mandat et cela à l'unanimité.

Deux de ses collègues ont été aussi réélus par acclamation. Ce sont M. Pierre Rodrigue, promoteur, au siège No 3, et M. Léonce Roy au siège No 1. Au siège No 2 laissé vacant par le départ de M. Gédéon Roy, il y aura lutte entre MM. Conrad Mathieu et Maurice Grondin.

La votation aura donc lieu mardi prochain, le 1er février, au bureau de l'officier-rapporteur, M. Josaphat Genest. Les heures fixées sont 7 heures a.m. à 5 heures p.m. M. Benoit Dussault agira comme sous-officier-rapporteur et M. Viateur Turgeon comme greffier. Le nombre des votants éligibles est de 216.

À l'issue de la mise en nomination, il y eut assemblée populaire. On en trouvera le compte rendu plus loin.

A Beauceville-Ouest

Dans la municipalité-soeur, un seul candidat a été proclamé élu par acclamation. Il s'agit de M. Dominique Poulin, au siège No 1 du quartier No 2. Tous les autres candidats se feront la lutte. A la mairie, le Dr J.-H. DesRochers, un vétéran des luttes municipales, devra croiser le fer avec un jeune, M. Henri Lacombe, marchand. MM. Raymond Lachance et Wilfrid Quirion brigueront les suffrages au siège No 2 du quartier No 2. Dans le quartier No 1, les adversaires en présence sont MM. Henri Ouellet et Laurier Veilleux, qui se disputeront le siège No 1, cependant que MM. Gaudias Bolduc et Alfred Breton se présentent au siège No 2.

L'appel nominal fut suivi d'une assemblée présidée par M. David Quirion, un ancien maire, et à

En marge d'une récente déclaration

Lors de l'appel nominal, mardi, le 25 janvier 1944, le Dr J.-H. DesRochers, dans son discours, a fait une allusion qui avait pour effet de laisser croire aux contribuables que j'avais agi de manière à faire manquer l'obtention d'un octroi du gouvernement provincial aux MM. Mercier à la suite de l'incendie de leur moulin. Je tiens à déclarer et je déclare sous mon honneur que cette histoire est inventée de toute pièce.

Et j'ai signé,
Raymond LACHANCE

LA RECETTE A GROSSI ENCORE

La recette finale de la campagne du Timbre de Noël en Beauce a atteint le montant de \$660. Bien que la campagne fût fermée, quelques souscriptions sont venues arrondir la somme. C'est un beau résultat et encore une fois, au nom des malades, nous remercions profondément les généreux donateurs. Parmi ces derniers, mentionnons : les élèves de l'École Normale de Beauceville, M. Donias Perrault, East-Broughton, Mlle Colette Vaillancourt, St-Hubert de Spaulding, et M. Louis Racine, de St-Gédéon

laquelle assistaient plusieurs centaines de personnes. Tous les candidats ont porté la parole.

Assemblée de Beauceville-Est

A Beauceville-Est, la réunion eut lieu dans la salle municipale et elle était présidée par M. l'échevin François Fortin.

Le premier orateur à prendre la parole a été M. le maire Caius Roy.

"Lorsqu'un citoyen est réélu à une charge publique, de dire M. Roy, il fait généralement des promesses. Je me permettrai de déroger à cette règle. Les autorités municipales sont dans la situation d'un travailleur qui, à la fin d'une dure journée, se demande s'il pourra renouveler son effort et atteindre le même résultat. Je ne sais si on le doit à l'obligeance de la population mais cette dernière semble avoir apprécié le travail que nous avons fait. Sans doute notre succès est-il attribuable en partie aux excellentes conditions actuelles mais je l'attribue également à l'esprit de conciliation des échevins et au sérieux qu'ils ont apporté à la discussion et au règlement des questions en cours. Nous n'avons pas fait de miracles mais nous nous sommes efforcés d'administrer sagement et je crois que nous y avons réussi.

"En effet, la dette de la ville a été réduite de \$9,370.72, tandis que nous parvenions à payer la somme de \$1,117.82 sur le compte de l'assistance publique et de l'entretien des aliénés. Ce doit être un résultat appréciable. Je ne suis pas prêt à dire qu'un con-

(suite à la page 16)



M. Pierre RODRIGUE, promoteur, réélu par acclamation au siège No 3 de la municipalité de Beauceville-Est.

ÉLECTIONS CHEZ LES FERMIERES

Le cercle des Dames Fermières de Beauceville a procédé dernièrement à ses élections annuelles. Mme Gédéon Grondin a été réélue présidente, tandis que Mme Antonio Bolduc était élue vice-présidente. Mme Charlemagne Bernard assumera de nouveau les fonctions de secrétaire. Les conseillères sont Mmes Paul Giroux, Trefflé Roy et François Rodrigue. Bibliothécaire, Mme Josaphat Genest.

La secrétaire avise que la prochaine assemblée du cercle aura lieu mercredi prochain, le 2 février.

La protection de la santé dans le cté de Beauce en '43

Dans le domaine de la santé publique, l'Unité sanitaire joue un rôle de plus en plus important dans le comté de Beauce. Elle abat, chaque année, une besogne considérable et pour le constater, on n'aura qu'à jeter les yeux sur les chiffres ci-dessous. Le tableau représente le travail accompli au cours de 1943.

1—Éducation publique :	
Conférences d'hygiène générale	45
Cours aux jeunes filles :	
Leçons	6
Secourisme : Leçons	36
Rep. cinématographiques	24
Assistance totale	11241
Imprimés distribués	9594
Communiqués aux journaux	75
Familles visitées par les visiteuses d'hygiène	3625
2—Maladies contagieuses :	
Cas déclarés	168
Cas non déclarés mais dépistés	302
Maisons visitées	419
Maisons affichées	21
Contacts et cas suspects examinés	2336
Écoles visitées	102
Enfants exclus des écoles	632
Enquêtes épidémio. (fiche U.C.-24B remplie)	28
3—Maladies vénériennes :	
Enquêtes	11
4—Tuberculose :	
Cliniques	52
Personnes examinées	2393
Cas positifs :	
Nouveaux	85
Anciens	170
Epreuves à la tuberculine	127
Visites à domicile	252
4—Produits biologiques distribués aux médecins :	
Sérums :	
antidiphthéri. (unités)	1039000
antitétanique (unités)	78000
antiscarlatineux (uni.)	207000
Vaccins :	
antivaricelle (ptes)	1140
antityphoïdique (c. c.)	80
Nitrate d'argent (amp.)	634
B.C.G. (traitement)	26
6—Vaccinations et immunisations complètes :	
Vaccination :	
antivaricelle réussie	212
antityphoïdique contre la tuberculose (B.C.G.)	5
Immunisation active :	
diphthérie (imm. comp.)	1174
diphthérie (imm. de rap-pel)	783
(suite à la page 13)	



M. Léonce ROY, réélu par acclamation au siège No 1 de la municipalité de Beauceville-Est.

MISE AU POINT AUX INTÉRESSÉS

Beauceville, 27 janvier 1944. Avec la présente je remets, aujourd'hui, au bureau du conseil de la Ville de Beauceville, mon rapport de la vérification de ses comptes pour l'année 1943, daté du 27 janvier 1944, et ce, sans avoir préalablement exhibé tel rapport à qui que ce soit.

Lors de l'assemblée publique tenue à Beauceville, mardi, le 25 janvier 1944, tel rapport n'était pas alors rédigé.

Quiconque désirerait tenter d'établir la preuve du contraire, moyennant un enjeu de \$100., pourra le faire. Il n'aura qu'à déposer tel montant entre les mains du gérant local de la Banque Canadienne Nationale et je le couvrirai.

Et les choses seront tirées au clair.
J.-O.-V. QUIRION

Les automobilistes de Vallée-Jct. ont souscrit la somme de \$385.

La localité compte 62 automobilistes dont 28 ont versé leur souscription, ce qui donne le montant de \$385.. Il reste une bonne partie des automobilistes qui n'ont pas payé leur contribution, étant donné que la route est utilisée par plus de 95% des propriétaires d'autos.

Liste des Souscripteurs

J. L. Cliche Auto, Ltée	\$25.
Valley Shoe Co. Ltd.	25.
Antonio Labbé	25.
Alphonse Cliche	25.
Paul-Emile Boutin	20.
M. Longchamp	25.
Charles Gagnon	20.
Municipalité du Village	25.
J. M. Rousseau Dr	15.
L. D. Jacob	15.
Donat Plante	15.
Frédéric Latulippe	15.
Valère Labbé	15.
Emilien Bourque	15.
J. A. Rousseau	10.
Hector Latulippe	10.
Marius Bourque	10.

Roland Voyer	10.
Omer Bisson	10.
Vital Cliche	10.
J. J. Young	5.
Alphonse Jacob	5.
Fernando Labbé	5.
Antonio Grondin	5.
Gabriel Lessard	5.
Coopérative Avicole	5.
Edouard Poulin	5.

LE DR CHABOT EN DEUIL DE SON PÈRE

Nous apprenons au moment de mettre sous presse que le docteur Chabot, de Lambton, vient d'être cruellement éprouvé par le décès de son père, M. Joseph Chabot, survenu hier. M. Chabot, qui demeurait autrefois à Ste-Justine, est décédé chez son fils. Aux membres de la famille, nous exprimons nos sincères con-

MISE AU POINT

Beauceville-Est, 26 janvier 1944

L'Eclairer Ltée, Beauceville.

Messieurs, Dans le but de couper court à une rumeur qui circule à Beauceville-Ouest à l'effet qu'il y a quelques années, vers 1936-37, j'aurais reçu du gouvernement provincial, un octroi de \$3,000. pour aider à la reconstruction d'une écluse ou réparation d'un moulin à farine et ses dépendances, je vous prie de publier la déclaration suivante :

Je n'ai jamais reçu d'octroi d'aucune sorte du gouvernement provincial, dirigé par M. Duplessis ou autres, je n'en ai jamais demandé, et je n'en avais pas besoin. Si, par hasard, il se trouve quelqu'un qui douterait de la véracité de la déclaration ci-dessus, et qui croit pouvoir établir que j'ai reçu un octroi quelconque, je lui fais l'offre suivante : Qu'il dépose pour le bénéfice d'une oeuvre sociale ou religieuse, la somme qu'il jugera à propos de déposer, et je m'engage de couvrir dix fois la même somme, s'il réussit à prouver que ma déclaration n'est pas conforme aux faits.

Caius ROY, Maire de Beauceville-Est

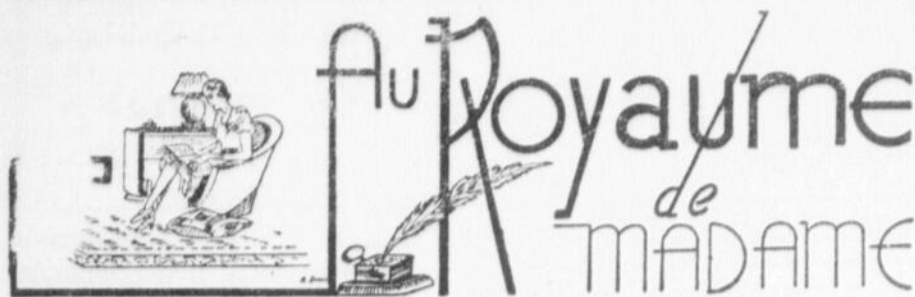
ASSEMBLÉE LACORDAIRE DIMANCHE, LE 30 JANVIER

Il y aura, à l'occasion de cette réunion, élections d'un nouveau bureau de direction et changements de boutons. — Tous les membres sont priés d'y assister.

Les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de Beauceville tiendront une importante réunion dimanche prochain, 30 janvier, à la sacristie, à l'issue de la grand'messe. Nos cercles en profiteront pour élire un nouveau bureau de direction, tandis que l'administration actuelle rendra ses comptes. En plus des élections, on effectuera les changements de boutons. Plusieurs membres ont droit au bouton d'or et les dirigeants profiteront de la circonstance pour le leur remettre.

Les Lacordaire et les Jeanne d'Arc sont donc priés d'être fidèles au rendez-vous afin de prendre part à la discussion.

HOTEL MONTCALM
101-109 rue St-Jean, Québec, P. Q.
Chambres simples, avec eau courante \$1.25
Douche \$1.50; avec bain \$1.75 en
plus; prix spéciaux à la semaine.
REPAS TABLE D'HÔTE \$0.75



UN CERTAIN BIENFAIT DE LA GUERRE

La guerre, si terrible en soi, aura toutefois permis aux femmes et aux hommes de mieux comprendre leurs responsabilités et leurs devoirs respectifs, et par le fait même de mieux s'entendre.

Des milliers d'hommes vaillants et forts ont appris par expérience que peler les patates, laver la vaisselle ou faire les lits ne sont pas des occupations que l'on fait à temps perdu. Ils ont découvert, plusieurs avec surprise, que ce sont là des travaux manuels très durs et qui requièrent un mouvement perpétuel, en ce sens qu'aussitôt la tâche finie il faut la recommencer.

Lorsqu'ils seront de retour au foyer, ces hommes, qui dans l'Armée ont aidé à la besogne de la cuisine, ne demanderont plus ce que les femmes font de leur temps. Ils sauront, par expérience personnelle, que le travail de la femme n'est jamais terminé et qu'il n'existe pas de congé pour l'épouse ou la mère. Peut-être seront-ils alors mieux disposés à lui donner un coup de main pour les soins du bébé ou de la cuisine, ou encore pour préparer le dîner.

De leur côté, les femmes qui ont dû remplir des ouvrages d'hommes dans les usines, les bureaux ou ailleurs ont appris ce que c'est que de revenir à la maison fatiguée. Quant à celles qui sont demeurées seules au foyer, elles se sont aperçues qu'un mari n'est pas seulement un ornement de maison ou un gagne-pain, et qu'il existe beaucoup de différence entre rappeler à Georges, Henri ou Jean de faire telle et telle chose et de la faire soi-même.

Quant à celles qui souffraient d'un certain esprit de supériorité, la guerre va leur donner un coup fatal. Du haut de leur tour d'ivoire, plusieurs femmes méprisaient leurs maris parce qu'ils étaient moins instruits qu'elles ou parce qu'ils préféraient les journaux et les histoires de détectives aux grands classiques. Beaucoup d'entre elles auront vu de près ces besognes d'hommes et constaté combien il fallait de courage et d'habileté pour les remplir avec satisfaction. Plus réalistes, leur manière d'envisager les choses s'en ressentira et lorsqu'elles verront leurs maris aux prises avec l'impôt sur le revenu ou s'acharner à démêler des comptes accumulés par elles, il est sûr et certain qu'elles seront plus portées à l'admirer.

GHISLAINE

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



COMMENT COMMENCER UNE CURE D'AMAIGRISSEMENT

Certaines croient qu'une fois qu'elles ont décidé de diminuer leur poids, tout ce qu'elles ont à faire c'est de s'y mettre ! Evidemment, la ferme résolution de s'astreindre à une diète est d'une importance primordiale... mais avant de commencer à se priver de ceci, à ne manger que cela, il y a des calculs à faire. Oui, des calculs ! Il faut prendre un crayon, du papier et inscrire son poids, ses mesures. Il faut ensuite comparer les chiffres inscrits avec les poids et mesures proportionnelles à votre taille pour votre âge — car les mesures proportionnelles d'une personne de 26 ans, pesant 138 livres, ne sont pas du tout les mêmes pour une personne de 36 ans, pesant exactement le même poids.

Mais où vous procurer le tableau de ces poids et mesures idéals ? Rien de plus simple : le feuillet que j'ai préparé sur l'obésité à l'intention de mes lectrices comporte ces renseignements et l'envoi d'un timbre en assurera la possession par retour du courrier.

Lorsque vous aurez comparé

vos poids et vos mesures avec les poids et mesures que la science décrète être celles proportionnelles à votre âge, vous saurez exactement de combien de livres vous devez diminuer votre poids. Vous serez peut-être agréablement surprises de constater que vous ne pesez pas tellement plus de la normale que vous le croyez. Peut-être même n'avez-vous pas besoin de faire une cure qui affectera tout votre corps et que des traitements externes locaux suffiront pour ramener votre ligne à la normale.

Il n'est pas trop tôt de songer à tout ceci... Il ne faut pas attendre après l'achat des toilettes du printemps pour diminuer votre avoir-du-poids ou, tout au moins, votre volume.

Mais n'entrez pas de suivre une diète sévère avant de vous être procurées mon feuillet sur l'obésité... il y a de votre santé, de votre vie même peut-être. Croyez que s'il est un sujet que j'ai étudié plus particulièrement que les autres, c'est bien celui-là.

Commencez par vous peser et

Récupérez pour la victoire

LES PAUVRES PETITES

Elles étaient dix petites vitamines Sur l'armoire dans un beau plat neuf, Les légumes séchèrent, perdirent leur mine, Des petites, il ne resta que neuf.

Elles étaient neuf petites vitamines, Attendant d'être mangées vite, Le dîner traîna dans la cuisine. Il n'en resta que huit.

Elles étaient huit dans le plat vert, Appétissantes et bien nettes, On les mit cuire à découvert, Les pauvres restèrent sept.

Pauvres petites ! eh bien ! Leur sort fut si mal compris, On les brassa tant et si bien Qu'il n'en resta que six !

Elles étaient six petites vitamines, Avec un air encore sain On les inonda, les pauvres gamines, Or, il n'en survit que cinq.

Les cinq pauvres qui restaient là Sentaient trembler leurs pattes, On leur fit avaler du soda, Il n'en resta que quatre.

Les quatre furent prises de frissons, Comme elles étaient aux abois ! On jeta leur eau de cuisson Elles ne restèrent que trois.

Elles restaient trois, sans rancune, Regrettant les jours heureux Une longue cuisson en tua une, Elles ne se retrouvèrent plus que deux.

Les deux petits corps orphelins Se sentaient remplis d'amertume On les réchauffa le lendemain, Alors, il n'en resta plus qu'une.

La dernière, petite vitamine Fut considérée comme un rebut. Elle traîna dans la cuisine Et finalement mourut.

Écrivez-moi pour me dire votre âge et votre poids et je vous renseignerai très exactement sur les méthodes les plus aptes à ne pas nuire à votre santé. Adressez votre lettre tout simplement à "Cousine Blanche", 294 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal. Ajoutez un timbre de 4c pour chaque feuillet publié à votre intention, qui peut vous intéresser : soin du visage, des mains, des yeux, des cheveux, des poils follets, du développement normal du buste, de la maigreur, de la transpiration, des poids et mesures normaux.

Et pas de fausse honte pour m'écrire en toute franchise. Je suis votre amie, je veux être votre confidente.

VALEUR NUTRITIVE DES LÉGUMES

À la dernière réunion du Comité de nutrition de la société de l'industrie chimique à Londres, Angleterre, une liste des légumes cuits ou crus, suivant la forme sous laquelle ils sont habituellement consommés a été dressée par ordre de mérite, d'après la quantité de vitamine A et C, et de fer et de chaux qu'ils contiennent. En premier lieu viennent les légumes verts, tiges de brocoli, cresson de fontaine, moutarde et cresson alénois, choux de Bruxelles et épinards, riches en carotène, très riches en vitamine C, et contenant une bonne quantité de fer et de chaux. Il est douteux cependant que la chaux dans les épinards soit utilisable.

Viennent ensuite les choux et les choux-fleurs qui contiennent des bonnes quantités de vitamine C, mais une quantité insignifiante de carotène. Parmi les légumes verts, la carotène est associée à la couleur verte. Par exemple, lorsque le cœur d'un chou est blanchi il ne mérite plus d'être classé au premier rang sur la liste des légumes protecteurs.

La tomate et la laitue viennent au milieu de la liste. Ces légumes contiennent plus de carotène, mais beaucoup moins de vitamine C.

Les légumes qui ne contiennent qu'un cinquième de la concentra-

tion de verdure sont placés au bas de la liste; ce sont les navets, les pois verts, les radis, les poireaux, les panais, les fèves en gousses et les oignons. Les asperges, concombres, céleri et courges contiennent si peu de vitamine et de substances minérales qu'ils ne peuvent être classés, dit le rapport.

Celui qui fait du bien à quelqu'un l'aime mieux qu'il n'en est aimé. — MONTAIGNE

On n'en est pas moins FEMME...

Fabrication d'obus, de pièces d'avions, de parachutes, de housses, perçage de précision, partout où les circonstances actuelles ont créé d'étranges professions féminines, on retrouve des jeunes filles habiles, hardies et courageuses. Mais est-on moins femme pour cela ?



L'organisme féminin, plus fragile que celui de l'homme, se ressent facilement des fatigues... quand on se couche et se lève fatiguée, on vieillit vite, les rides apparaissent, le dos se courbe, on devient épuisée.

Un traitement aux bonnes PILULES ROUGES, pris de temps à autre conserve au sang les éléments essentiels à la force et à la vigueur. Dans les cas de: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE) rien ne peut remplacer les PILULES ROUGES.

Nous avons en filières des milliers de témoignages relatant des cas comme celui-ci: "Je travaillais dans une manufacture depuis assez longtemps... je suis devenue épuisée, forcée d'abandonner mon travail; j'ai fait l'essai des PILULES ROUGES; si j'ai pu retourner à mon ouvrage, c'est grâce à ce tonique..."

Pilules Rouges, par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

GRATIS

Votre choix parmi 150 BELLES PRIMES. Condition requise: Vendre nos graines de jardins à 8c le paquet. Demandez 50 paquets pour vendre ou notre catalogue.

GRAINES DE CHOIX

Variétés recommandées. Prix modérés. Exempte de Pêches.

L'UNION DES JARDINIERS ENR.

DEPT. O. 1 RUE VICTORIA LEVIS, P. Q.

LE GRUAU D'AVOINE

Autrefois, les petits fermiers d'Ecosse se nourrissaient surtout d'avoine. Le déjeuner et le souper consistaient en gruau d'avoine et la seule forme de pain connue était des galettes d'avoine. Aussi, attribuait-on leur vigueur à cette diète. L'avoine leur fournissait de l'énergie, des sels minéraux importants et une quantité généreuse de vitamine ou vitamine B1, ce dont nous manquons bien souvent dans notre diète moderne.

"Nous serions un peuple mieux nourri si nous commençons la journée avec un bol de gruau d'avoine ou d'une autre céréale à grain entier", déclare le Dr L.B. Pett, directeur des Services d'Hygiène Alimentaire à Ottawa.

"Trop de Canadiens ménagent sur le déjeuner. Quand ce repas important ne contient pas sa part d'aliments protecteurs de la santé, il est difficile de se procurer dans les autres repas tout ce dont nous avons besoin".

SPAGHETTI PIQUANT

- 3/4 de livre de foie
- 3/4 de tasse d'oignon haché
- 2 c. à table de gras
- 2 c. à thé de sel
- Quelques grains de poivre
- 1 c. à table de persil haché
- 2 tasse de jus de tomate
- 8 onces de spaghetti

Ebouillanter le foie et laisser dans l'eau pendant 5 minutes, égoutter et passer au hachoir. Faire brûler l'oignon dans le gras, ajouter le foie et les assaisonnements. Faire cuire lentement, environ 10 minutes. Ajouter le jus de tomate et faire mijoter pendant 20 minutes. Si la sauce devient trop épaisse durant la cuisson, éclaircir avec un peu d'eau. Pendant ce temps, faire cuire le spaghetti puis l'égoutter. Empiler dans un plat profond et verser dessus le mélange de tomate. Six portions.

Note. — Une gousses d'ail peut être cuite avec l'oignon et retirée avant d'ajouter les autres ingrédients.

L'ECLAIREUR

Édité et imprimé
par

LA CIE DE

"L'ECLAIREUR Ltée".

J.-P. QUIRION,
gérant

Beauceville-est



Fondé en 1908

Journal

entièrement dévoué

aux intérêts de
la région.

Qué.

PRIX DE L'ABONNEMENT

EN CANADA :	
6 mois	\$1.00
1 an	\$1.50
EN DEHORS, 1 an	\$2.00

BEAUCEVILLE, JEUDI, 27 JANVIER 1944

Le traitement des femmes par l'axe

(FRANCE)

En étudiant les règlements édictés pour la France occupée, afin de dégager les principaux aspects du traitement infligé aux femmes, on remarque que, dans de nombreux avertissements à la population, consécutifs à des actes de sabotage et à des attaques contre des Allemands en France, et particulièrement dans l'avertissement émis le 12 juillet 1942, la peine décrétée contre la famille du coupable, si on ne le trouve pas lui-même dans les dix jours suivant le délit, est la peine de mort pour les membres de sa famille, du sexe masculin, âgés de plus de 18 ans, l'envoi des enfants dans des "maisons d'enseignement surveillés" et les travaux forcés pour les femmes.

Ceci ne signifie pas que les Allemands ne condamnent pas des femmes à mort. Pour ne mentionner que des cas récents, citons : Simone Schloss et Marie Lefèvre, accusées "d'actes de terrorisme contre les forces d'occupation" (avril 1942); Irène Chevalier, signalée comme fusillée à Lille pour avoir abrité un soldat anglais (21 mai 1942); Marie Barzin, institutrice âgée de 26 ans, accusée d'avoir été l'instigatrice des bagarres dans des magasins d'alimentation de la rue de Bucy à Paris, et qui s'était évadée en octobre 1942 de la prison de la Roquette; et bien d'autres qui ont défié les Allemands ou pris part à des actes de sabotage.

On sait combien l'application de la peine de mort à des femmes répugne à l'esprit français; des criminelles de droit commun ont vu commuer leur sentence. Il semble que les Allemands, gênés par cette coutume ou voulant éviter de heurter le sentiment public, ont, dans un certain nombre de cas, commué en emprisonnement perpétuel la peine de mort prononcée contre des femmes.

Ce fut en particulier le cas pour un certain nombre de femmes appartenant aux milieux intellectuels et qui étaient restées fidèles à la cause des Alliés. Arrêtées, condamnées à mort, elles furent envoyées en Allemagne et détenues dans une forteresse, où on leur coupa les cheveux. Cette "indulgence" en matière de peine capitale semble avoir été la seule distinction faite par les Allemands, dans leurs représailles, entre les hommes et les femmes. Les mesures antisémitiques, par exemple, s'appliquent aux deux sexes avec la même cruauté. Après les dernières émeutes, des milliers de personnes ont été déportées en Pologne, des femmes ont été séparées de leur mari, et des enfants de leur mère.

Dans la zone autrefois inoccupée, où Laval prit des mesures analogues sur l'ordre des Allemands, on offrit ce choix aux femmes : être déportées avec leur mari et les plus âgés de leurs enfants, les bébés restant en France, ou rester avec les jeunes et laisser les autres partir vers les travaux forcés.

La législation réactionnaire de Vichy s'applique aux femmes. L'une des premières mesures du gouvernement Pétain fut de priver les femmes mariées du droit de travailler. En pratique, cette loi n'a guère été appliquée, mais elle n'a pas été suspendue, et elle reste comme une menace à la sécurité et à la dignité des femmes. Les Allemands peuvent utiliser cette menace quand ils désirent un nouveau contingent de travailleurs français.

Les femmes de France ont été les premières à montrer l'esprit de résistance. L'occupation pèse peut-être plus lourdement sur elles que sur les hommes. Elles souffrent doublement de l'insuffisance de l'alimentation, parce qu'elles ont faim comme tout le monde et parce qu'il leur incombe de trouver les rations de la famille. Et que dire du terrible dilemme de la femme du prisonnier? Ce n'est pas un secret que les 1,500,000 jeunes Français dans les camps allemands meurent pratiquement de faim. La population française cherche à nourrir ses enfants captifs, mais les rations familiales, déjà si maigres, ne s'y prêtent pas. Ainsi, déjà privée elle-même, la femme du prisonnier est constamment obligée de partager ses provisions insuffisantes entre ses enfants et son mari qui souffrent de la faim.

Dans toutes les parties de la France, des milliers de femmes sont aujourd'hui dans les camps de concentration et dans les prisons, à cause de leur résistance. Une femme récemment arrivée en Angleterre donne la description suivante d'un camp près de Paris. Le menu quotidien est composé de deux pommes de terre bouillies; les détenues reçoivent du pain rassis tous les quatre jours. Deux cents détenues sont mortes de la dysenterie en une seule nuit.

La condamnation à mort, la détention dans des forteresses, l'envoi aux travaux forcés, la privation de nourriture, la séparation de leur mari et de leurs enfants — tels sont les traitements infligés par les nazis aux femmes françaises.

Tabac à Pipe
PICOBAC
POUR UNE VRAIE BONNE TOUCHE

RAPAILLAGES

Parmi les reprises que la fin du conflit nous vaudra, le retour du film français occupera une place d'honneur dans notre province qui comptait déjà de vastes cinémas voués exclusivement au film français. Depuis la guerre, naturellement, on doit répéter, sur nos écrans, les productions françaises d'avant 1940 comme les Nazis ont disposé du vrai film de France. Celui-ci, avec son sens profond de la mesure, du goût, de la nuance, retrouvera tous ses admirateurs au pays de Québec où rien ne change de ce qui doit rester, au pays de Maria Chapdelaine où un Duvivier lui-même, un jour avait "tourné".

Le Canadien français qui aime les beaux "parlements", comme l'écrivait un auteur de chez-nous, se trouve, cet hiver, royalement servi avec les élections municipales, qui battent leur plein, et l'imminence d'une élection générale, d'abord à Ottawa, ensuite à Québec, suivant l'ordre indiqué par les meilleurs de nos observateurs politiques. Le fait est qu'il régnait une activité électorale des grands jours, qui nous ferait oublier, ma foi, les prochains ralliements, plus stricts que jamais dans le pneu, la gazoline et la nourriture.

Souhaitons que nos gens ne sortent pas trop aigris de cette période d'élections, qu'ils ne les prennent pas trop au sérieux, à ce point d'en garder contre tels amis d'hier une amertume qui assombrit puérilement la vie, une rancoeur qui n'a pas sa place au sein de concitoyens que les problèmes terribles de la guerre devraient trouver plus rapprochés, plus unis que jamais. Autrement, le sport des élections deviendra dangereux.

What's in a name? Une revue d'Hollywood évoquait, l'autre jour, le souvenir des vieux de la vieille, comme on dit. Mais on gubilaît de préciser que Sennett était autrefois un Sinotte et Lew Cody, un Louis Côté, tous deux des Québécois, de même pour Texas Guinan qui était une demoiselle Gagnon, une payse aussi... A propos de noms anglicisés, pourquoi Ottawa et les journaux ne cessent-ils pas de convertir tant de noms de soldats canadiens-français qui se distinguent outre-mer? Il n'y a que l'escadrille des Alouettes qui échappent à cette métamorphose et encore. A remarquer aussi que plusieurs noms écossais, qui apparaissent dans les dépêches, Brown, McLean, Douglas, Fraser, etc., appartiennent à d'authentiques Canadiens français qui n'ont appris un peu d'anglais que depuis leur enrôlement.

L'économie canadienne, depuis un siècle, a obéi à quatre influences, quatre groupes : l'Etat, le capital, l'ouvrier, l'agriculteur. Les pères de notre démocratie ont vu à ce qu'aucun de ces groupes ne pût atteindre à un pouvoir absolu, dictatorial. Dans leur prévoyance, ils ont fait en sorte que chaque groupe eût besoin des trois autres. Au contribuable, ils ont permis la résistance au gouvernement. Au capital, ils ont opposé l'autorité de la main-d'oeuvre. Aujourd'hui, le C.C.F., en socialisant tout vers un plan central, veut en finir avec cette répartition, à quatre, du pouvoir, de l'autorité. Avec le socialiste d'Etat, il n'y aura plus de groupe capable d'agir comme frein contre un autre groupe. Les pleins pouvoirs seront centralisés dans un seul groupe : le gouvernement, l'Etat qui agira à sa guise, suivant le concept qu'il aura pu se former du bien populaire, sans tenir bien compte de l'initiative individuelle, de l'entreprise libre, bref, de la personnalité humaine. C'est le système totalitaire que nos cécéistes veulent instaurer à Ottawa en promettant, d'une part, de mirifiques salaires à l'ouvrier et, d'autre part, en promettant au fermier qu'il pourra acheter à meilleur marché les articles produits par l'ouvrier en question. C'est la lanterne magique qu'on fait voir, actuellement, à l'électorat canadien.

(Com.)

Achats d'après guerre aux Etats-Unis

M. D. S. Cole, Premier Commissaire du Commerce du Canada aux Etats-Unis, a fait parvenir au Ministère du Commerce un rapport concernant une enquête que faisait récemment la Chambre de Commerce des Etats-Unis au sujet des achats d'après-guerre. "Offrant de l'intérêt pour le public, et tout particulièrement pour les fabricants du Canada, déclare M. Cole, est la constatation que des 35,000,000 familles aux Etats-Unis, près des deux-tiers du total, ou 64 pour cent, ont spécifié un ou deux achats qu'elles sont à peu près sûres de faire dans les six mois qui suivront la fin de la guerre. Ces achats comprendront des articles qu'il est impossible ou difficile d'obtenir pendant que dure le conflit."

Le rapport est basé sur les résultats d'entrevues personnelles avec les familles qui forment la presque totalité des acheteurs aux Etats-Unis, tant dans les villes que dans la campagne, et dont les revenus ne dépassent pas \$4,000 par année. On ne peut pas regarder les chiffres obtenus comme de justes prédictions des achats d'après-guerre, mais seulement comme une indication des intentions des acheteurs. Les résultats de l'enquête montrent que non seulement les consommateurs aux Etats-Unis se proposent de faire alors des achats mais qu'ils ont accumulé des fonds dans ce but. Plus de 51 pour cent des gens consultés ont indiqué qu'ils ont déjà mis de côté des épargnes équivalentes à au moins le dixième de leur revenu annuel. De la sorte, la majorité des gens qui se proposent d'acheter après la guerre auront de grosses réserves d'épargne pour mettre leurs plans à exécution. Ceci ne veut pas dire, fait remarquer le rapport, qu'il n'y aura pas une reprise des achats à tempérament et un renouvellement d'activité dans la réclame sous toutes ses formes.

L'enquête a révélé que 10.5 p.c. des familles se proposent d'acheter des voitures automobiles; 7.5 p.c. des glacières mécaniques; 6 p.c. des machines à laver; 4.7 p.c. des poêles; 4 p.c. des aspirateurs; 7.3 p.c. des radios; 2.4 p.c. des machines à coudre; et 4.3 p.c. des fers électriques. De 3.9 à 4.5 p.c. projettent d'acquérir des mobiliers, tandis que 5 p.c. environ se proposent de construire des maisons valant jusqu'à \$10,000 chacune. Pas moins de 39 p.c. de tous les propriétaires d'immeubles sur lesquels a porté l'enquête projettent de les améliorer ou de les réparer lorsque la guerre sera finie.

"Outre l'amélioration de leurs demeures, déclare le rapport, 67 p.c. des cultivateurs qui sont propriétaires de leurs fermes ont déclaré qu'ils veulent également rendre celles-ci meilleures; 20.3 p.c. construiront d'autres bâtiments et répareront leurs granges; et 14.6 p.c. en construiront de nouvelles."

Le résumé de cette enquête sur les consommateurs indique que ceux-ci se proposent de dépenser les montants suivants immédiatement après la guerre: en automobiles, \$3,307,000,000; en appareils de ménage, \$1,215,000,000; en mobiliers de ménage, \$711,000,000; en édifices et nouvelles demeures, \$7,184,000,000; en améliorations aux maisons et aux fermes, \$7,500,000,000; soit un total de \$19,917,000,000.

Le progrès industriel dans l'Inde

Comme presque tous les autres pays durant les années de guerre, l'Inde se préoccupe de son expansion industrielle après la guerre et désire se rendre indépendante, dans toute la mesure possible, des sources d'approvisionnement étrangères de matières premières et d'outillages de toutes sortes. Ceci, fait remarquer M. Sykes, Commissaire du Commerce du Canada à Bombay, est un but absolument raisonnable, puisque avec une population de quelque 400,000,000, ce pays est loin d'être assez industrialisé si nous tenons compte de ses ressources naturelles et de son pouvoir de consommation, et que nous établissons une comparaison avec le niveau atteint dans les autres pays.

"A l'heure actuelle, ajoute M. Sykes, les industries établies depuis longtemps au pays produisent du fer et de l'acier, du coton, du jute, du sucre, du papier, du ciment, de l'énergie électrique, de la farine, du cuir, des allumettes, et diverses marchandises de moins d'importance. D'autres industries qui se sont développées comme résultat de la guerre comprennent la fabrication de produits chimiques, d'outils et de quincaillerie, d'instruments et d'appareils, de médicaments, d'articles de toilette, etc. Cependant, même quelques-uns des vieux établissements sont incapables de fournir soit la quantité soit la variété de marchandises requises pour subvenir à la demande domestique ordinaire, tandis qu'on ne s'attend pas que plusieurs des entreprises plus jeunes maintiennent leur exploitation après la guerre. Il est donc évident qu'il y a un vaste champ pour plus de développement d'une nature durable."

Il semble assez clair, écrit M. Sykes, que, outre le recours à des mesures tarifaires, l'aide officielle à l'industrie prendra surtout la forme d'une plus grosse fourniture d'énergie électrique, d'une amélioration des services de communications, d'un meilleur entraînement des artisans spécialisés et, grâce à différentes mesures, d'aide à l'agriculture, d'une amélioration du marché domestique.

Intéressant tout particulièrement le Canada, il y a lieu de mentionner le besoin des industries hindoues de remplacer l'outillage usé ou suranné, besoin qui suscitera certainement de gros achats de machinerie et d'articles semblables d'origine étrangère. On croit également qu'il y aura une bonne demande de nombreuses autres marchandises requises dans l'Inde pour remplacer les stocks épuisés de matières à ouvrir, pour compléter les stocks de gros et de détail des marchandises pour consommateurs, et pour subvenir aux besoins de différentes entreprises dans le domaine industriel et commercial.

Chronique Antialcoolique

Aux Petits et aux Grands

Réponse à la question de la semaine dernière : **L'Alcool est-il un Aliment ?**

Les aliments doivent leurs propriétés nutritives à trois substances fondamentales :

La substance AZOTÉE, qui sert principalement à trois subs- et réparer les tissus de nos organes;

La substance GRASSE, qui est en quelque sorte brûlée dans notre organisme et qui entretient la température normale (98.6 degrés Farenk);

La substance MINÉRALE, qui favorise la digestion, la nutrition et qui fournit la partie solide de notre ossature (système osseux).

Toutes ces substances sont NÉCESSAIRES; mais la plus précieuse, celle qui sert à maintenir notre activité, c'est la substance AZOTÉE.

Tableau des quantités de substances AZOTÉES contenues dans 100 livres des aliments ci-dessous :

Fromage . . . 32.5	Oeufs . . . 12.3
Haricots . . . 25.7	Lard . . . 9.3
Viande de boeuf . . . 19.5	Pain . . . 14.3
Poisson . . . 16.6	Beurre . . . 8.4
Patates . . . 1.8	Bière . . . 0.4
Lait . . . 4.4	Vin . . . 0.1
	Alcool . . . 0.0

L'alcool n'est donc pas un aliment.

D'après Dujardin-Beaumetz **Question.** — Quelle différence y a-t-il, au point de vue nutrition, entre une chopine de lait et onze chopines de bière ?

Solution à la semaine prochaine.

COMMENT FINISSENT DEUX BUVEURS MODÉRÉS

Il est intéressant de constater combien certaines existences sont liées entre elles, comment elles sont appelées à se rencontrer dans le même lieu. Tel est le cas de Charles Dulieu et d'Edmond Gazin. Nés porte à porte, ils partagèrent leurs premiers jeux, fréquentèrent la même école, la quittèrent ensemble pour aller à la métropole, où l'un suivit l'École de médecine, et l'autre, l'École de droit. Pendant quatre ans, demeurant dans la même maison de pension, ils partaient ensemble pour les cours; le soir, on les trouvait encore l'un près de l'autre, causant, étudiant. Ils passèrent leurs examens à quelques semaines d'intervalles, et, de retour à la ville natale, ils ouvrirent leurs bureaux dans le même édifice et fréquentèrent le même cercle de connaissances, car leurs familles étaient unies d'une étroite amitié.

C'est chez un associé du père de Charles que ces deux messieurs rencontrèrent les jeunes filles, qui firent, pour la première fois battre leurs cœurs. Ils leur présentèrent leurs hommages, avec l'approbation des parents.

Après quelques mois de fréquentation, il fut décidé que, si tôt que le docteur et l'avocat auraient une clientèle sérieuse, on célébrerait une double noce.

Les deux jeunes gens, pour ne pas se séparer, et, surtout pour avoir plus de liberté, quittèrent la maison paternelle et prirent des appartements dans l'édifice même où ils avaient leurs bureaux.

Ils trouvaient leurs parents un peu rigides, un peu vieux jeu.

Ces braves gens, en effet, n'admettaient pas l'habitude des rentrées à des heures tardives, les parties de plaisir trop bruyantes, d'où l'on revenait un peu éméché. Est-ce que ces messieurs étaient des viveurs, des festoyeurs ? Pas encore, mais ils étaient en voie de le devenir, l'un et l'autre.

Ils furent bientôt rendus au point où, trois ou quatre fois par semaine, ils rentraient chez eux, au petit jour, la mine pas mal chiffonnée.

Les parents eurent vent de ces écarts et morigénèrent les émancipés, qui s'inclinèrent sous les semonces, mais continuèrent à s'amuser.

Ajoutons que, jusqu'au moment où nous en sommes de ce récit, ils avaient réussi à ne pas se faire remarquer du public, et qu'ils commençaient à se créer une bonne clientèle.

Puis, brusquement arrivèrent leurs mécomptes. Un soir qu'Edmond était en train d'examiner quelques livres qu'il venait de

recevoir, son copain entra, LUI demandant s'il était disposé à sortir.

—Non, je vais passer la soirée chez moi, en compagnie de ces bouquins qui viennent de m'arriver. D'ailleurs, je suis fatigué et je n'ai pas le cœur au plaisir.

—Un cas qui te tracasse ?

—Non, non, mais, toi non plus, tu n'as pas l'air trop joyeux ?

—Le fait est que je ne le suis pas du tout... Après-midi, j'ai essayé une rebuffade qui m'a mis le cœur à l'envers.

—Ernestine ? Est-ce que ta fiancée...

—Elle n'est pas mêlée à mon aventure, ou du moins, pas encore.

—Voyons, explique-toi... Charles s'assit dans un fauteuil, et commença le récit de sa mésaventure.

—Tu sais que mes parents sont des ennemis acharnés de tout ce qui est alcool; tu sais aussi qu'ils jugent sévèrement la liberté que je m'accorde de prendre un verre en certaines occasions. Ernestine partage leurs idées; mais le plus enragé buveur d'eau de mon entourage, c'est mon protecteur, le chirurgien Léotard, chef de clinique à l'hôpital. C'est grâce à sa protection que j'ai obtenu ma clientèle de quelques patients de marque, et que j'ai, peu à peu, fait mon chemin dans la salle des opérations.

—Rien de bien désolant dans ce que tu me racontes.

—Attends. Vers trois heures, je devais assister le chef dans une opération, et j'étais dans son officine à sortir de leurs étuis les instruments, lorsque Léotard se mit à me regarder fixement, puis, il vint à moi, s'empara de ma main libre, mit son doigt sur mon pouls, et après un moment de silence, me dit :

—Ainsi, c'est vrai, vous êtes un noceur ! Ne dites pas non. Là, il y a un instant, lorsque vous vous êtes penché vers moi, en prenant une trousse sur mon pupitre, je me suis aperçu que votre haleine avait un relent d'alcool.

Vous êtes nerveux, votre pouls est agité; retournez à votre bureau, je ne vous veux pas comme aide dans une opération délicate, et ne revenez jamais ici, le cerveau embrumé par l'alcool.

S'il y a récidive, je vous prévins que vous serez rayé de ma liste d'assistants. Allez !

—Saperlotte ! si ce fait vient à être connu, tu vas en souffrir beaucoup.

—Je ne le sais trop. Ce qu'il y a de pis, c'est que, de ce jour, le vieux fanatique va me surveiller, et il sera sans pitié, s'il me reprend à festoyer. Je suis dans de mauvais draps.

—Mon cher, je ne suis pas mieux loti que toi.

—Aurais-tu fait une gaffe légalé ? Perdu le gros client ?

—Non, j'ai gaffé d'une autre manière. Mon aventure a, d'ailleurs, beaucoup d'analogie avec la tienne.

—Ton cas ne peut être aussi sérieux que le mien.

—Tu vas en juger. Hier soir, je devais passer la veillée chez les Duval; mais, ayant un client à rencontrer, je les prévins qu'on ne me verrait que sur le tard. Mon client est un richard qui va entreprendre un long voyage, et, avant de partir, il a voulu me confier des affaires importantes. La besogne terminée, mon hôte sonne un domestique, lui donne un ordre, et, après nous vidons quelques verres à l'occasion de son départ. Sortant de là, je me rends chez Cardigan, qui, lui aussi, allait chez Duval; il m'invite à monter à sa chambre, où il débouche une bouteille de vieux madère que nous vidons; puis, nous partons. Arrivé chez les Duval, je file au salon, mais, quelqu'un me dit que Lucille prend l'air sur la galerie. Je vais la rejoindre et lui présente mes hommages. Elle les reçoit froidement, se lève et dit :

—Edmond, vous avez pris un coup de trop; partez, car si mon père constate votre état, il vous fera mettre à la porte par les domestiques. Sur ce, mademoiselle disparaît. J'ai d'ailleurs suivi son conseil, je suis parti. Inutile de te dire que j'ai mal dormi, car tu sais combien j'aime Lucille... Au matin, j'étais décidé à lui présenter mes excuses; mais, voilà que vers midi arrive d'elle un pli; elle m'avise de ne plus me présenter à sa demeure, me dit que son père est furieux, parce qu'il a entendu parler de mon état d'ébriété. Il y en a comme cela deux pages, qui se résument à un renvoi poli. Or, Lucille est l'amie d'Ernestine...

—En tout cas, nous voilà bien. Le succès de notre carrière menacé, en rupture avec nos fiancées !

—Il ne nous reste qu'une chose à faire, pour rentrer en grâce; aliéner notre liberté, abjurer à

jamais le petit verre. Ah ! c'est idiot.

—Merci ! Je veux bien promettre de me surveiller, mais je veux garder ma liberté d'action, répondre à une santé, verre en main, lorsqu'il m'en prendra fantaisie, accepter une invitation d'ami...

—Je suis de ton avis. Pas de chaînes. Que diable ! nous ne sommes plus des enfants.

Longtemps, la conversation continua de ce train-là, avec la conclusion que, ni l'un ni l'autre ne changeraient de genre de vie. Six mois plus tard, nous retrouvons les deux amis dans le bureau de Charles.

Nos deux gaillards n'ont pas l'air gais.

Le jeune médecin renverré dans son fauteuil, regarde avec mélancolie les volutes de fumée de sa cigarette. Son compagnon se promène de long en large dans l'appartement. Finalement, après des marches et des contremarches, le promeneur s'écrie :

—Nous sommes dans de beaux draps ! Je ne sais comment est ta situation financière, mais la mienne devient précaire.

—Ah !... ce n'est pas la question d'argent qui me tracasse le plus, c'est la rupture avec mes parents, la maladie d'Ernestine, occasionnée par le chagrin que je lui ai causé.

—Ça va mal. Nos parents nous font grise mine, les vrais amis nous délaissent, notre clientèle disparaît. Pour moi, je n'ai plus la tête à l'étude.

—Et il me serait impossible de faire une opération, j'ai perdu le contrôle de mes nerfs.

—Mon vieux, nous devons tourner la page.

—Devenir des buveurs plus modérés ?

—C'est ça...

—Bah ! mon ami, tu me fais rire. Nous avons toujours prétendu être des "buveurs modérés" : constate le résultat.

—Je veux dire plus modérés encore.

—Voyons, Edmond, cessons cette comédie, ou, plutôt, pas d'hypocrisie, car, tous deux nous savons par expérience ce que vaut cette prétendue modération. Quinze jours de repos après une saoulade, et puis l'on recommence.

—Une saoulade ?...

—C'est le mot. Mon vieux, nous sommes dans un bateau qui nous conduit au naufrage...

—Je ne le constate que trop; nous devons, je le répète, mettre plus de modération...

—Je t'en prie, Edmond, n'achève pas cette tirade. Nous avons appris à nos dépens que nous ne savons pas nous maîtriser, lorsque nous avons le verre en main. L'expérience nous a prouvé que, s'il y a des buveurs qui SAVENT s'arrêter de boire avant de faire des bêtises, nous ne sommes pas de ceux-là... Mon vieux, avouons-le : pour nous, la question est "boire ou ne pas boire".

—Tu vas bien, continue...

—Je n'ai plus grand-chose à dire, mais si nous continuons ce train où nous allons, nous devrons, avant longtemps, plier bagage et aller chercher fortune ailleurs. Le temps est arrivé de prendre une décision énergique.

—C'est ça, pour complaire à quelques femmes timorées, à des messieurs fanatiques, nous renoncions à notre libre arbitre. Va signer l'engagement d'abstinence totale devant ton curé, et par le fait, avouer que tu es un ivrogne...

—Voilà des semaines que j'y songe sérieusement. Je veux mener une vie saine et être heureux...

—Cela me peine de voir en toi un lâcheur. En ce qui me concerne, je veux rester un homme libre; mais, je te prévins que, si tu te rallies aux abstinentes, ce sera la rupture d'une camaraderie qui remonte aux jours de notre enfance.

—Edmond !

—Tu as à choisir entre eux et moi...

—Alors, adieu ! Et Edmond se trouva seul.

Charles passa une mauvaise nuit. Le matin, il sauta du lit sans avoir presque fermé les yeux, descendit à son bureau, fit quelques visites, revint chez lui, toujours tourmenté, ne sachant comment se tirer de son dilemme. Pourtant, il se rendait compte que la solution était facile pour un homme énergique. Il s'agissait tout simplement d'un oui ou d'un non. Prendre une décision ! Sur la fin de l'après-midi, ne pouvant plus tenir en place dans son bureau, le jeune médecin endossa ses vêtements de sortie, avec l'intention de marcher au grand air, pour changer, rafraî-

chir ses idées. A un certain moment, il se trouva devant l'église paroissiale, et il y pénétra, sans trop savoir pourquoi, certainement sans la moindre intention de prier. La demi-obscurité qui régnait dans le temple, le calme du saint lieu, la solitude détendirent ses nerfs. Il ne pria pas;

mais il se recueillit, passa au crible ses actions des derniers mois, fit le compte des heures gaies et des heures tristes, de ses succès et de ses déboires. Le résultat de cette analyse lui remplit le cœur et l'esprit d'amertume. Que faire ? Que faire ? (suite à la page 13)

Un Prêt qui rapporte.



Aujourd'hui, l'argent se gagne plus vite. Le cultivateur peut à peine suffire à la demande; ses produits se vendent à bon prix. Bref, chacun peut se faire un magot. Mais il faut que l'argent rapporte, tout comme de la bonne terre. *Le prêt qui rapporte*, bon an, mal an, c'est celui qu'on fait en achetant des obligations de la victoire. Y avez-vous songé ?

Un Prêt sûr -



Quand on prête de l'argent, ce doit être sur quelque chose de solide. A quoi bon des intérêts, si l'on risque de perdre son capital. Donc, ce qui compte: c'est la *garantie*. Aussi, les obligations de la victoire sont-elles le meilleur placement, puisqu'elles sont garanties par toutes les richesses du Pays.

Un Prêt négociable quand vous voulez



Peut-être avez vous déjà prêté de l'argent, puis constaté plus tard que vous en aviez grandement besoin. Sans doute, c'était un bon placement, mais vous ne pouviez pas vous en "défaire". Avec les obligations de la victoire, c'est tout différent. Vous pouvez les vendre facilement quand vous voulez, ou bien vous en servir pour emprunter à la banque, et continuer de retirer vos intérêts tous les six mois.

● **Conservez vos Obligations de la Victoire et prêtez davantage chaque fois que le Pays vous y invite.**

Publiée dans l'intérêt des détenteurs d'Obligations de la Victoire.

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

La défaite serait bien plus coûteuse que la victoire

L'ECLAIREUR

Les uns ont la renommée et les autres la méritent.

Sènèque

VOL. XXXVI — No 19

BEAUCEVILLE, JEUDI, 27 JANVIER 1944

Contre-torpilleur baptisé du nom de H. M. C. S. Chaudière

Une intéressante causerie de M. l'abbé L. Fortier

Devant les membres de la Ligue Catholique Féminine de Beauceville, jeudi dernier. — L'amour chez l'homme et la femme.

Le titre annoncé dans l'Éclairer d'il y a deux semaines: "Parlez-moi d'amour", avait déjà frappé tout le monde et laissait présager quelque chose de nouveau et de captivant. Et les quelques dames qui avaient rêvé avant la conférence de décembre qu'elle serait un parallèle entre "l'esclave de l'amour et la reine de l'amour" ont, cette fois, été contentes: le sujet de leur choix a été traité de main de maître. En voici un court résumé:

Un verset de l'imitation dit que c'est quelque chose de grand et de beau que l'amour.

C'est dans la vie de tous les jours qu'on voit le vrai visage de l'amour humain qui ne fait qu'un avec l'amour surnaturel et divin dont il est un rayon. L'homme, étant composé d'un corps et d'une âme, malgré la supériorité de l'esprit sur la matière, emprunte nécessairement quelque chose à l'amour animal: comme celui-ci, il recherche son bien propre; mais parce qu'il tient beaucoup de l'amour divin, il veut surtout le bien de l'être aimé.

L'homme n'envisage pas toujours l'amour au même point de vue que la femme; voyons l'achèvement de ce sentiment dans le cœur de l'un et de l'autre: Quand l'homme naît chez l'homme, il tend aussitôt à trouver des occasions de se prouver: de là les cadeaux...; il suscite le courage; que de visites fréquentes malgré la fatigue, la température inclemente, etc...

Quand l'amour éclot dans le cœur de la femme, il demande aussitôt la protection de l'objet aimé; en même temps, il appelle le sacrifice: rien ne coûte pourvu que l'autre soit heureux...

Pour les deux, l'égoïsme naturel s'atténue: on s'oublie soi-même facilement pour l'autre; mais on n'est alors vraiment heureux qu'à condition de s'oublier tous les deux!

Puis, avec le temps, l'élément surnaturel l'emporte sur l'élément sensible, l'amour s'élève, se spiritualise, devient plus profond et plus fort.

La meilleure définition de l'amour, la voici: "L'amour, c'est le sacrifice". La plus grande preuve de l'amour, c'est la souffrance, c'est, comme le dit l'Évangile: "de donner sa vie pour ceux qu'on aime". Et, après la mort de Jésus sur la croix par amour pour nous, la plus belle preuve d'amour qui soit sur terre, c'est la vie de la mère, toute tissée de souffrances, de sacrifices pour les siens. Et sa souffrance n'est pas une souffrance de rêve, une souffrance de roman: c'est, jour après jour, l'oubli complet de soi, de ses aises; c'est accepter joyeusement d'être délicate, d'avoir des égards, des prévenances envers chacun, sans exiger de retour; c'est supporter quotidiennement les petits défauts, pratiquer les humbles vertus familiales...

Malheureusement, les romans, les films, le théâtre ont falsifié l'amour vrai: on le représente comme égoïste, charnel, ne recherchant que la jouissance, le plaisir. Le jeune homme qui laisse à son amie après une visite, le péché dans l'âme, le remords dans le cœur, cherche-t-il le bien de l'être aimé? Et la jeune fille qui profite de l'amour qu'elle inspire pour soutirer de l'argent à son ami, afin de satisfaire ses désirs de coquetterie, ou pour se (suite à la page 12)

La marine de guerre canadienne s'est enrichie d'un nouveau contre-torpilleur que vient de lui céder la marine britannique dans le port de Portsmouth, en Angleterre. Cette nouvelle unité de notre marine portera le nom de F.M.C.S. CHAUDIERE, en l'honneur d'un des plus importants cours d'eau de notre pays.

Le Chaudière a été construit comme contre-torpilleur de la classe de 1936. Il a été complètement remodelé et remis au point pour son nouveau service. Son capitaine, le plus jeune capitaine de contre-torpilleur de la Marine canadienne, est le lieutenant-commandant Charles - Patrick Nixon, de Kentville, N.E. Il n'a que 26 ans.

La motto du navire sera "La fortune sourit aux braves". Un artiste qui fait partie des 30 Canadiens français de l'équipage a peint un blason en prenant le mot CHAUDIERE dans son sens propre, en l'utilisant comme thème pour son dessin qui représente une grande chaudière remplie de sous-marins nazis qu'on fait bouillir sur un feu ouvert.

LES INSTITUTRICES RURALES RÉCLAMENT UN SALAIRE PLUS ÉLEVÉ

Minimum de \$600. avec augmentation annuelle.

Le Comité Exécutif de la Fédération Catholique des Institutrices rurales s'est réuni à Québec samedi, le 22 janvier, pour étudier sérieusement les réclamations de ses 6,000 membres.

Il a constaté qu'au cours des sept années de son existence, la Fédération a présenté mémoire sur mémoire, requête sur requête, multiplié les démarches auprès et les délégations auprès des pouvoirs publics, pour en arriver au résultat suivant:

Salaire minimum de \$300., soit \$5.60 par semaine. Il est vrai qu'en pratique, toutes les Commissions scolaires devront payer, cette année, au moins \$400., sous peine de se voir refuser leurs subventions, mais en principe, la seule réglementation légale qui protège le salaire des institutrices rurales est contenue dans l'article 37 de l'Ordonnance No 4 1942.

Le rapport des enquêtes faites dans 64 des 67 associations de districts affiliées à la Fédération démontre clairement que les institutrices rurales ne toléreront plus d'être exploitées systématiquement.

L'attitude bien déterminée de ses membres oblige la Fédération à déclarer officiellement qu'il sera impossible, l'an prochain, de retenir les services d'une institutrice diplômée à moins de:

\$600.00 pour la première année d'enseignement, avec une augmentation annuelle de \$50. jusqu'à concurrence de \$1200. dans les cités et villes et de \$1000. dans les autres écoles rurales.

AU CONSEIL DE SAINT-JULES

M. Emile Mathieu a été réélu conseiller pour un deuxième terme.

M. Omer Poulin, camionneur, a été élu par acclamation, en remplacement de M. Gérard Groleau, et M. Philibert Paré, en remplacement de M. Adélar Roy.

Le conseil est formé comme suit: M. Ernest Cliche, maire; MM. Emile Mathieu, Omer Poulin, Philibert Paré, Alfred Cliche, Aimé Paré et Lorenzo Roy, conseillers, et M. Louis Gilbert, secrétaire.

Il faut raisonner avec les sages, et jamais avec le public. — J.-J. ROUSSEAU



M. Wilfrid CLICHE, maire de Vallée-Jonction, a été nommé délégué à une assemblée générale des distributeurs de Ford, qui se tiendra à Windsor, Ont.

M. Cliche est l'un de ceux qui ont été élus pour représenter la province de Québec et l'Est de l'Ontario. Cette assemblée est convoquée pour discuter des projets d'après-guerre, en ce qui concerne le commerce et l'industrie de l'automobile.

Nous félicitons M. Cliche pour l'honneur qui lui échoit. C'est une preuve de la considération dont il jouit parmi les vendeurs de la Compagnie Ford.

ACTIVITÉS DE L'UNITÉ SANITAIRE

Semaine du 30 janvier

Au cours de la semaine, les infirmières feront des visites à domicile aux endroits suivants: East-Broughton, St-Joseph, Beauceville, St-Côme et St-Georges.

Comme travail spécial il y aura:

Lundi, le 31: Inspection médicale scolaire.

Mardi, le 1er: A.M. — Saint-Georges-O. — De 10 h. à 11h 30, à la salle paroissiale (local J.O.C.) clinique pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation antidiptérique.

P.M. — St-Georges-Est. — De 2 à 4 h., à la salle de l'Hôtel-de-Ville, clinique pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation antidiptérique.

Beauceville. — De 10 h. à midi et de 1h 30 à 3h 30, aux bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique antituberculeuse (examen des poumons) par le Dr R. Beauchesne, clinicien.

Mercredi, le 2: Beauceville. — De 10 h. à midi et de 2 à 4 h., aux bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique dentaire par le Dr Giguère.

Jeudi, le 3: St-Joseph. — De 2 à 4 h., à la salle du Palais de Justice, clinique pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation antidiptérique.

Vendredi, le 4: Beauceville. — De 2 h. à 4h 30, aux bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique pour les bébés et les préscolaires et séance d'immunisation antidiptérique.

Beauceville. — De 10 h. à midi et de 2 à 4 h., aux bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique dentaire par le Dr R. Giguère, clinicien.
Dr C. Pomerleau, D.P.H., Médecin hygiéniste

HONNEUR AU MÉRITE

Mlle Marguerite-Marie Veilleux vient de recevoir la prime de \$20. par l'entremise de M. l'inspecteur Gérard Jean. C'est la deuxième fois qu'elle mérite cette gratification.
Sincères félicitations.



M. Godbout et la Jeunesse

Lors de son discours au Club de Réforme de Montréal, le 15 janvier, l'hon. Adélar Godbout a consacré une grande partie de son travail à la jeunesse.

Ceci laisse entrevoir le grand intérêt que le gouvernement de Québec attache aux problèmes des jeunes.

Repassons avec le Premier Ministre quelques-unes des principales réalisations du Gouvernement Godbout pour le bien-être et l'avenir des jeunes depuis quatre ans.

"Nous nous sommes employés à donner à l'Université de Montréal tout l'appui financier et moral dont elle avait besoin pour accomplir sa tâche d'éducation et de civilisation. C'est par l'âme que les peuples vivent, c'est par elle qu'ils s'imposent, et non par la force matérielle et brutale. Nous voulons préparer des compétences dans tous les domaines, afin de faire mentir, toujours davantage, la légende des "sieurs de bois et des porteurs d'eau".

"Nous n'avons pas oublié non plus, d'être généreux envers l'Université McGill, dont la réputation très méritée a franchi les frontières de notre province.

"En outre, nous avons mis à la disposition du public les richesses accumulées à la Bibliothèque de St-Sulpice, contribuant ainsi à l'éducation de nos enfants et à la formation de leur esprit.

"Nous avons fondé, dans la métropole, le Conservatoire de Musique et d'Arts dramatiques où nos jeunes gens et jeunes filles mettront au point et achèveront leur culture artistique. Il y a chez nous de nombreux talents qui n'ont besoin pour s'épanouir que d'une école de ce genre. Bien plus, le Conservatoire a été modelé sur celui de Paris, car nous voulons que notre vie intellectuelle se développe dans le sens de nos innités.

"Il n'y a aucun doute que la culture canadienne - française, jointe à la culture canadienne-anglaise, met le Canada en excellente posture à l'égard de l'univers, où l'on entretient un respect si profond pour les deux plus belles civilisations qui soient.

"Il n'y a pas toutefois que la vie de l'intelligence dont nous

nous préoccupons. Aussi, avon-nous accordé avec joie à l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne une généreuse subvention, afin que la Paestere Nationale fût sauvée et devint un centre de culture physique à l'usage de nos fils. En cela, nous avons secondé le merveilleux effort accompli par le Comité des Citoyens que préside l'hon. M. Wilfrid Gagnon.

"La jeunesse d'aujourd'hui est inquiète et tourmentée. Elle voit ses aînés à la guerre et elle se demande ce qu'il adviendra d'elle lorsque, la victoire remportée, nous devrons effectuer de substantiels rajustements.

"Nous avons donc perfectionné l'enseignement technique et polytechnique et favorisé, outre les institutions de culture générale, les écoles spécialisées et les écoles professionnelles. Et, dans cet ordre, nous avons été plus loin, en créant l'École des Arts Graphiques, à Montréal, l'École d'Électricité, à l'Université Laval, à Québec, et l'École des Arts et Métiers, à Rimouski. Il faut ouvrir à nos jeunes gens de nouvelles carrières, et les protéger contre l'exploitation possible. Les associations professionnelles et ouvrières se sont, en effet, plaintes qu'ici et là dans la province il était surgi quelques écoles où l'on se vantait, moyennant finances, d'infuser en un laps de temps ridicule court toute la gamme des connaissances humaines à nos jeunes gens, en promettant de leur assurer le plus brillant avenir. Nous avons mis fin à cette exploitation, en forçant tous les directeurs d'écoles professionnelles à obtenir un permis du Secrétariat de la province, qui est chargé de se rendre compte de leur compétence et de leur bonne foi.

"Nous avons conclu avec Ottawa des ententes grâce auxquelles le Service de l'Aide à la Jeunesse a pu ouvrir aux jeunes gens et jeunes filles de notre province de nouvelles carrières après les y avoir dûment préparés.

"Rappellerai-je que nous avons allongé la liste des collèges qui reçoivent un octroi annuel du gouvernement; établi l'École Technique de St-Hyacinthe et

ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE

St-Martin (Spécial) — M. Charles Poulin, de St-Martin, a été l'objet d'une belle manifestation dimanche dernier, 23 janvier, à l'occasion de son 78e anniversaire de naissance. Plusieurs parents et amis de la famille étaient présents. Il y eut lecture d'une adresse et présentation d'un joli cadeau par Mmes Monique Rancourt et Gilberte Poulin, petits-enfants du jubilaire.

Quoique très ému, M. Poulin a su remercier comme il convenait ses enfants et tous ceux qui avaient coopéré à lui faire cette surprise. La soirée fut complétée par du chant, de la musique, un réveillon et une sauterie.

Parmi ceux qui assistaient à la fête, mentionnons: M. et Mme Chs Poulin, M. et Mme Ernest Morin, M. et Mme Ernest Fortin, Mme Auguste Fortin, M. et Mme Antoni Bolduc et M. et Mme Josaphat Genest, de Beauceville, Mme Gérard Poulin, Mme Charles Rancourt, M. et Mme Alfred Bisson, M. et Mme Emile Poulin, Mlle Jacqueline Morin, Mlle Gemma Morin, Mlle Louise Thériault, Mlle Ida Thériault, Mlle Yolande Jolin, Mlle Nicole Poulin, Mlle Louise Rancourt, Mlle Gisèle Rancourt, M. Bertrand Rancourt, M. Gaston Poulin, Mlle Berthe Rancourt, M. Félix Rancourt, M. Jean-Guy Poulin, Mlle Irène Fortin et plusieurs autres.

FUNÉRAILLES DE M. S. BOUDREAU

St-Prosper, 23 (DNC) — D'imposantes funérailles ont été faites à M. Steven Boudreau, décédé subitement à Hurricane, Maine, jeudi dernier.

Les funérailles ont eu lieu samedi, au milieu d'une foule considérable, sous la direction de la maison Giguère & Frère, de St-Georges.

Le service a été chanté par M. le curé Horace Labrecque, assisté de M. le curé Nap. Roy, de St-Louis, et de M. le vicaire Doyle. La croix était portée par M. Joseph Morin, tandis que les porteurs de la dépouille mortelle étaient MM. Armand et Florian Dutil, Omer Giroux, Gédéon Morin, Lucien Rodrigue et Jos. Loubier. MM. Lorenzo Laroche et Armand Doyon ont fait la quête. Jean-Paul Gilbert portait une couronne de fleurs.

En plus de son épouse, le défunt laisse deux frères cinq soeurs, sa belle-mère, Mme Johnny Gagnon, de St-Georges, ainsi qu'un grand nombre de beaux-frères, belles-soeurs et autres parents.

M. Boudreau était un vétéran de la Grande Guerre.

Nous réitérons à la famille l'expression de nos profondes condoléances.

Le monde avec lenteur marche vers la sagesse. — VOLTAIRE

Dans L'Eclaireur
Il y a vingt ans

Le froid et la tempête de vendredi et samedi, la plus forte que nos vieux aient connue depuis 25 à 30 ans, a fait jeter de hauts cris. Il est tombé un bon pied de neige, le vent a soufflé avec une telle violence qu'il a causé des dommages, entre autres, le toit de la grange de M. Amédée Quirion a été enlevé complètement.

St-Evariste :

Les travaux à la manufacture de boîtes avancent rapidement. Déjà, la chaufferie est pleine de bois destiné à la confection des boîtes. Plusieurs machines sont installées.

Saint-Victor :

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Louis Turgeon, décédé à la résidence de M. Joseph Turgeon. Il était âgé de 92 ans.

Touffe de Pins :

M. Wilfrid Morin, fils de Napoléon Morin, est décédé à l'âge de 24 ans, après quinze jours de maladie seulement.

Saint-Zacharie :

Madame Elie Boulanger, une fille, baptisée sous les noms de Marie, Eliette, Parrain et marraine, M. Aimé Boulanger et Mlle Estelle Boulanger, de St-Côme, oncle et tante de l'enfant.

IL Y A 30 ANS

Saint-Benoît :

M. P.-Z. Cloutier, agent d'assurance bien connu de St-Benoît, Beauce, est parti pour un voyage de quelques mois à Londres. Il nous écrit qu'il a fait une excellente traversée.

Beauceville :

L'Association Athlétique de Beauceville s'est complètement réorganisée. Voici la liste de ses officiers pour l'année 1944 : Président honoraire : M. F. G. Fortier; président actif, M. N. T. Turgeon; vice-président, M. Ed Fortin, avocat et journaliste. Le bureau de direction se compose de MM. C. Lavoie, gérant de la Banque Nationale, J.-B. Dionne, avocat, Taschereau Fortier et Homer Fauteux, registraire, J.-A. Veilleux, dentiste, V.-E. Lemieux et A. Lambert, hôtelier.

Saint-Victor :

M. Joseph Poulin a été élu conseiller de la paroisse par une majorité de 60 voix. Ses parents et amis se sont réunis à sa résidence pour le féliciter.

Saint-Joseph :

M. Vital Giguère, époux de dame Adélaïde Roy, est décédé à l'âge de 92 ans.

CELA POURRAIT NOUS ARRIVER

Si les Canadiens comprenaient la signification réelle de l'inflation, ils n'en admettraient même pas la possibilité, car l'inflation ne signifie rien moins qu'une perte pour tous, et, poussée à l'extrême, une misère et des souffrances indicibles.

L'inflation qui existe aujourd'hui en Chine, où un brave peuple est appelé, entre autres épreuves et vicissitudes, à payer des prix exorbitants pour toutes les denrées nécessaires à la vie, a commencé modestement, comme l'inflation commence toujours. Peut-être certaines personnes, en Chine comme ailleurs, ont-elles d'abord pensé qu'un petit peu d'inflation ne ferait pas de mal. Mais on perd rapidement le contrôle de l'inflation, qui entraîne une hausse continue des prix, et par conséquent, des charges toujours croissantes pour les consommateurs.

Le Canada pourrait subir le même sort si les Canadiens le permettaient. Grâce à Donald Gordon et à tous les Canadiens qui ont défendu le plafonnement des prix, depuis son institution, avec loyauté et persévérance, cela ne s'est pas produit jusqu'ici. Et cela ne se produira pas si cette défense, essentielle au succès de tous les contrôles, est maintenue avec la même vigueur.

Il y a lieu, pour tout le monde,

de réfléchir à ce qu'il nous en coûterait de laisser disparaître ces contrôles en un temps comme celui-ci. Les prix et les salaires ne se livreraient pas seulement une course inégale, où les salaires ne rattraperaient jamais les prix, mais des milliers de Canadiens appartenant aux groupes à reve-

nu fixe verraient baisser leur niveau de vie.

Plus encore. Tous les revenus, quelle que soit leur origine, seraient touchés. L'inflation met en danger les épargnes, les placements, les polices d'assurance, les rentes viagères, les allocations de toutes sortes, y compris celles

qui sont accordées aux personnes à la charge des combattants. En temps de guerre totale, elle ne peut produire que des effets désastreux sur une économie déjà sévèrement mise à l'épreuve.

Il est plus que jamais nécessaire que tous les Canadiens tiennent contre l'inflation, sur le

front intérieur, comme d'autres Canadiens tiennent leurs lignes contre les Allemands. L'enjeu de la bataille est la sauvegarde de l'intérêt de tous les foyers canadiens. Nous gagnerons si nous présentons un front uni et résolu contre cet adversaire.

"Daily Standard Freeholder"

LA CONFISCATION —
non pas les tarifs de l'électricité
— ÉLOIGNERA LES INDUSTRIES
DE QUÉBEC

QUELS QUE soient les facteurs qui puissent tendre à empêcher de nouvelles industries de s'établir dans la Province de Québec, il est certain que les tarifs de l'électricité ne peuvent pas être comptés parmi ces facteurs.

Examinons un peu la question et allons au fond des choses. Une analyse du coût de production dans 40 grandes industries, analyse basée sur des chiffres du Bureau Fédéral de la Statistique, révèle que

l'électricité ne compte en moyenne que pour 1.26% dans le coût de la production.

En d'autres termes, même si l'électricité était gratuite, l'économie pratiquée ne serait que de 1.26% du coût du produit fini—soit environ 1¼ cent de moins par dollar.

Toutes choses égales d'ailleurs, le coût de l'électricité ne suffirait donc pas à empêcher une industrie nouvelle de s'établir chez nous.

Il doit y avoir une autre cause!

La crainte de la confiscation présente un élément de doute qui réussira, lui, à empêcher de nouvelles industries d'établir leur usines dans la Province de Québec.

Le niveau élevé des taxes provinciales n'y serait-il pas pour beaucoup?

La confiscation sera simplement un obstacle insurmontable de plus. Songez-y sérieusement.

Saviez-vous
qu'une grande industrie textile s'est récemment établie en Ontario parce que l'Ontario lui offrait un tarif pour l'eau qui était 1/5 du tarif exigé dans Québec?

Reclame publiée dans l'intérêt de plus de 1,000,000 de citoyens et des 30,000 actionnaires de

MONTREAL LIGHT HEAT & POWER

Consolidated



NAISSANCE
M. et M.
font part à
de la naissa
sous les pr
Noëllange, Y
raîne, M. et
oncle et tam
NOTE :
Le 16 janv
eux rendait
Mlle Jeanne
SUCCES :
Mlle Germ
vient d'obte
de l'Instruc
l'entremise d
rard Jean, un
succès dans
Félicitation
NAISSANCE
M. et Mme
rette Bouche
parents et ar
d'une fille ba
noms de Mar
ne, Laurette.
ne, M. et Mm
Ste-Germaine
l'enfant. Po
Loubier.
—M. et
(Gertrude V
leurs parents
sance d'un fi
noms de Jose
Parrain et m
Réal Roy, on
fant.
DECES :
Notre paro
l'un de ses es
la personne d
drigue, décé
janvier, à l'âg
une maladie
Québec. Il lai
son époux, a
cinq fils, Alex
ré, Réal, Norr
Paul Rodrigue
cinq soeurs, M
de St-Benoît.
cher, des Etat
deon Tardif,
Hormisdas Bi
Mme Alphonse
celles.
Les funéra
St-Benoît, le 1
Nos sincères
famille éprouv
DIVERS :
Nous avons
la visite du R
fera un court
Nous lui souh
—M. Victor
un cours sur l
cole à Ste-An

SOU

Voici l'appar
ACOU
SYME
VOYEZ-LE,
CLE DE P
BEAUTÉ C
TANTANÉM
VENANT D
TIONS DIF
Ecrivez ou t
nir

ACOU
1396 Ste
MAR. 0717.

Dans nos Régions

St-Benoit

NAISSANCE :
M. et Mme Wilfrid Vachon font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Noëlange, Yvon. Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Poulin, oncle et tante de l'enfant.

NOTE :
Le 16 janvier, M. Léopold Veilleux rendait visite à son amie, Mlle Jeannette Deblois.

SUCCES :
Mlle Germaine Couture, inst., vient d'obtenir du département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Gérard Jean, une prime de \$24, pour succès dans l'enseignement.

NAISSANCES :
M. et Mme Emile Breton (Laurette Boucher) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Carmen, Léontine, Laurette. Parrain et marraine, M. et Mme Alcide Breton, de Ste-Germaine, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Noëlla Loubier.

M. et Mme Léo Veilleux (Gertrude Veilleux) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Jean, Luc, Réal. Parrain et marraine, M. et Mme Réal Roy, oncle et tante de l'enfant.

DECES :

Notre paroisse vient de perdre l'un de ses estimés citoyens dans la personne de M. Josaphat Rodrigue, décédé mercredi, le 12 janvier, à l'âge de 57 ans., après une maladie à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il laisse pour le pleurer, son époux, née Diana Leclerc; cinq fils, Alexandre, Emile, Hervé, Réal, Normand; un frère, M. Paul Rodrigue, de Beauceville; cinq soeurs, Mme Adolphe Binet, de St-Benoit, Mme Vital Boucher, des Etats-Unis, Mme Gédéon Tardif, de St-Victor, Mme Hormisdas Bizier, de Courcelles, Mme Alphonse Poulin, de Courcelles.

Les funérailles eurent lieu à St-Benoit, le 15.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

DIVERS :

Nous avons l'honneur d'avoir la visite du Rév. Père Fortin, qui fera un court séjour à St-Benoit. Nous lui souhaitons la bienvenue. —M. Victor Roy est allé suivre un cours sur la Corporation Agricole à Ste-Anne de la Pocatière.

Nous lui souhaitons bien du succès.

—Dimanche, le 16, eut lieu l'ouverture de la patinoire, sous la direction de notre vicaire, M. l'abbé Benoît Fréchette. Plusieurs spectateurs sont venus assister à cette petite fête.

—Dimanche, le 16, M. Jean Gosselin, de St-Joseph de Beauce, rendait visite à son amie, Mlle Thérèse Binet.

—Dimanche, le 16, M. Henri Fortin, de St-Georges, rendait visite à son amie, Mlle Adrienne Lachance.

—Le 19 janvier, eut lieu une assemblée du Cercle des Fermières. De nouvelles élections eurent lieu : Mme Philippe Roy a été élue présidente; Mme Omer Veilleux, vice-présidente; Mme Raoul Breton, secrétaire; Mme Théophile Turcotte, secrétaire-trésorière; Mmes Alpha Rodrigue, Irénée Brochu et Archelais Vallée, conseillères. Mme Adolphe Maheux, ex-présidente, a félicité chacune des membres du cercle. Elle remercia M. le curé, aumônier du cercle. Elle souhaita bien du succès aux nouvelles élues et elle leur dit qu'elle sera toujours leur coopératrice, à l'avenir.

Mme Raoul Breton, nouvelle secrétaire, invita toutes les Fermières à une soirée (vues gratis). Après le théâtre, elle servit un goûter. Sincères remerciements à toutes les dévouées du cercle.

St-Victor

VA-ET-VIENT :

Mme Delphis Nadeau est revenue de Montréal, après quelques jours à l'hôpital Victoria, accompagnée de sa fille, Marie-Laure.

—Mlle M.-Laure Nadeau passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme Delphis Nadeau.

—Mlle Gertrude Veilleux, de Montréal, a passé les fêtes chez ses parents, M. et Mme Georges Veilleux.

—M. Gédéon Tardif, M. et Mme Georges Veilleux, M. et Mme André Roy, MM. Florent, Dollard et Louis Tardif, ainsi que Mlle Germaine Tardif, étaient de passage à St-Benoit, samedi dernier, pour assister au service de M. Josaphat Rodrigue.

MARGUILLIER :

M. Jean-Thomas Lessard a été élu marguillier en remplacement de M. Philippe Pouliot.

Nos félicitations à M. Lessard.

STATISTIQUES :

Il y a eu dans notre paroisse, pendant l'année 1943: 86 baptêmes, 19 décès dont 9 adultes, 28 mariages. Il y a dans la paroisse, 400 familles et 2,302 âmes.

SPORT :

Jeudi, le 6 janvier, le club St-Georges est venu visiter St-Victor. Le club local remporta la victoire au compte de 9 à 0.

Sts-Anges

NAISSANCE :

M. et Mme Rolland Henri (Cécile Bisson) ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, né le 12 janvier et baptisé sous les prénoms de Joseph, Gilles, Jacqueline. Parrain et marraine, M. Hérodias Bisson, grand-père de l'enfant, et Mme Antoine Labrie, tante de l'enfant.

Nos félicitations.

MALADE :

Charles-Auguste Perreault, fils de Thuribe Perreault, a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Québec pour opération urgente.

Voeux d'un prompt rétablissement.

NOTES :

M. et Mme Casimire Dulac, de Frampton, chez M. Léonidas Drouin, dimanche dernier.

—Mlle Rita Bisson, à St-Sylvestre, chez son frère, Joseph, pour quelque temps.

—M. Georges Turcotte, de Vallée-Jonction, chez M. Honorius Drouin, dernièrement.

—M. et Mme Théodore Gagné ont eu la douleur de perdre leur bébé de trois mois. Les louanges eurent lieu dimanche, le 23 janvier, à 3 heures.

Nos sympathies.

Lac Etchemin

BAPTEMES :

Le 10 décembre, fut baptisé Rosaire, Lorenzo, enfant d'Armand Ferland et de Jeanne d'Arc Vachon. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Vachon.

—Le 16, Alphonse, Augustin, enfant de Fortunat Vachon et de Lucienne Fortier. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Rancourt.

—Le 25, Noël, Henri, Paul, enfant de Paul Gagnon et d'Adrienne Lapière. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gagnon.

—Le 25, Noëlla, Louise, enfant d'Alfred Gourde et de Lucienne Drouin. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Gourde, oncle et tante de l'enfant.

—Le 27, Jules, Emile, Régis, enfant de Fortunat Poulin. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Poulin, grands-parents de l'enfant.

—Le 29, Reine, Ginette, Madeleine, enfant d'Albert Jacques et de Clara Deblois. Parrain et marraine, M. et Madame Gustave Drouin.

—Le 4 janvier, Alphonse, Jacques, enfant de Joseph Boulet et de Marie Lessard. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Boulet, grands-parents de l'enfant.

—Le 11, Lumina, Catherine, enfant de Josaphat Bernard et d'Annie McCaughy. Parrain et marraine, M. et Mme Henry McCaughy, oncle et tante de l'enfant.

—Le 13, Rosaire, Nelson, enfant de Robert Jacques et de Rita Maheux. Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Deblois, oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.

VA-ET-VIENT :

M. et Mme Maurice Moreau sont retournés à St-Louis du Haut, après avoir passé quelque temps chez leurs parents, M. et Mme Adélaré Maheux.

—Mlle Blanche Gagnon est de retour d'un court séjour dans la métropole.

—Mme Antonio Giguère, de Beauceville, visitait des parents, dernièrement.

—M. Florent Bégin est parti pour Laprairie où il passera l'hiver.

—Mlles Bernadette et Berthe Ouellet sont revenues dans leur famille, après avoir passé quelque temps à Québec.



Fait du pain délicieux et SOUTENANT!

Pas d'yeux grossiers!

Pas de grumeaux pâteux!

Pas de goût sur!

7 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 8 QUI EMPLOIENT DE LA LEVURE SÈCHE EMPLOIENT LA 'ROYAL'



Fabrication canadienne

—Mme Bertrand Bellemare, de New Carlisle, en promenade chez ses parents, le docteur et Mme J.-J. Roy.

—MM. Léo Gagnon, C.-E. Mailhot et Gaston Dufour, en voyage d'affaires à Québec.

—Mlles Yvette Dallaire et Noëlla St-Hilaire sont parties pour Québec où elles passeront l'hiver.

—M. et Mme Alcide Breton ont visité dernièrement leurs parents à St-Benoît Labre.

—Mlle Yvonne Fortin est revenue d'un voyage à Québec.

—M. Edouard Maranda, de Ste-Aurèle, à Ste-Germaine, par affaires.

—Le député et Mme J.-D. Bégin ont visité leurs parents, M. et Mme Emile Perron, à Ste-Marie de Beauce, dernièrement.

—M. Lucien Dallaire et Mlle Alexandra Vachon, de St-Georges, visitaient M. et Mme Elisée Dallaire, dimanche.

—M. l'abbé L. Arsenault, de passage au presbytère où il visitait son frère, M. l'abbé P.-E. Arsenault.

—M. et Mme Lucien Morin et leurs enfants, de St-Côme, chez M. Philibert Fortin, dimanche dernier.

—M. et Mme Henri Loignon, de St-Prosper, chez M. Albert Loignon, dimanche dernier.

St-Philibert

M. et Mme Robert Fournier (née Germaine Bolduc) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph, Bruno, Gaétan. Parrain et marraine, M. et Mme Godefroy Bolduc, grands-parents de l'enfant.

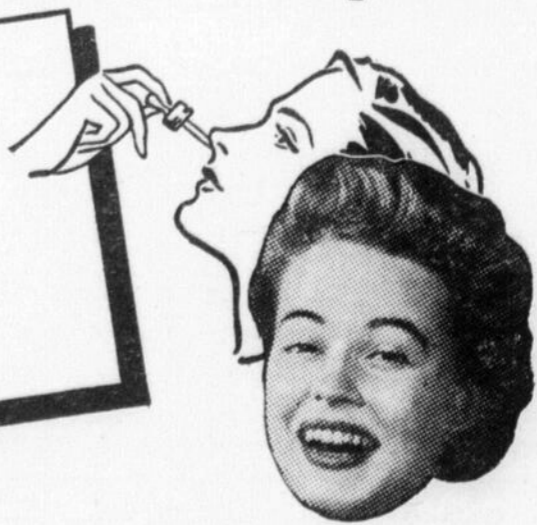
NOTES :

M. l'abbé P.-E. Arsenault, de passage à St-Gervais, où il a visité des parents.

—Mlle Berthe Tanguay, à St-Malo, dernièrement.

VOUS QUI SOUFFREZ DE SINUSITE
Voici Un Soulagement Rapide!

Quelques gouttes seulement soulagent l'enclenchement —facilitent la respiration —apportent le bien-être.



C'est merveilleux comme le Va-tro-nol dissipe la congestion des voies nasales—donne aux sinus la possibilité de se vider. Ces excellents résultats sont dûs à ce que le Va-tro-nol est une médication particulière, qui agit au siège même du mal—pour soulager la congestion douloureuse, et faciliter la respiration. **VICKS**
Faites-en l'essai—Mettez-en quelques gouttes dans chaque narine. **VA-TRO-NOL**

SOURD ?



Voici l'appareil SUPER-LEGER

ACOUSTICON SYMPHONIQUE

VOYEZ-LE, C'EST UN MIRACLE DE PETITESSE ET DE BEAUTÉ QUI CAPTE INSTANTANÉMENT LES SONS ENVENANT DE TROIS DIRECTIONS DIFFÉRENTES.

crivez ou téléphonez pour obtenir le fascicule.

ACOUSTICON

1396 Ste-Catherine Ouest, Suite 321

AR. 0717, MONTREAL

—● Ce qui se fait et se dit à Saint-Georges ●—

par Roger BOLDUC

Chacun sa retraite

Il n'est pas d'une retraite paroissiale comme d'une retraite fermée où les groupes sont organisés selon le sexe, l'âge et l'état civil. Ici, pas de spécialisation.

La nôtre s'ouvrira bientôt et, comme l'an dernier, les prédicateurs s'adresseront à une foule mixte dont chaque membre a des problèmes et des besoins différents.

Sans doute, cette façon de procéder a ses inconvénients, mais il ne faut pas en déduire qu'elle est inutile. Il reste toujours que les sermons sont basés sur la nature humaine et sa faiblesse. Partout, tous les auditeurs doivent être intéressés.

Mais ce qui importe surtout, c'est que chacun fasse sa retraite lui-même, que chacun s'applique à refaire un autre examen de conscience sérieux et franc.

Les prédicateurs traitent un point défini qui ne peut pas ne pas nous être pratique, sinon dans le présent, du moins pour un avenir près ou lointain.

Car la retraite ne doit pas être seulement un lavage du passé, pas une simple "purge spirituelle" qu'on rendra vaine trois jours plus tard. C'est aussi et surtout une formation et une préparation vers une vie future plus réglée et plus chrétienne.

Le prêtre sème la doctrine de vérité, à nous de sortir ce qui nous convient et de l'appliquer à nos cas personnels.

Ce qui comptera davantage, ce sera la générosité avec laquelle on aura accepté ses torts, reconnu ses faiblesses et résolu un meilleur programme pour sa conduite à venir.

Chacun sa retraite et la moisson sera riche.

Roger BOLDUC

SOUS LES FEUX DE LA RAMPE

La fameuse comédie de Jean de Létroz que les Chevaliers de Colomb de Saint-Georges nous ont présentée la semaine dernière, a remporté le plus vif succès. "Bichon" n'est pas une pièce à thèse. C'est un embrouillamini où les situations les plus cocasses sont le lot pour ainsi dire de tous les acteurs. La troupe des Chevaliers de Colomb nous a fait oublier le vide de l'oeuvre au moyen d'une interprétation magistrale. Le filon de l'élément comique a été exploité à fond. Il n'en pouvait être autrement avec un directeur de la trempe du docteur Victor Cloutier. Le Doc n'en est pas à ses premières armes et il a d'autant mieux réussi qu'il était épaulé par des artistes talentueux. L'action n'a pas langué un seul instant et certaines scènes étaient certes dignes des grands plateaux. Quant à la diction, elle s'est avérée au-dessus de la moyenne.

Les acteurs méritent les plus chaudes félicitations et tous souhaitent de les voir bientôt dans un nouveau succès.

AU CLUB DE SKI

Les membres du Club de Ski local ont donné récemment un spectacle peu banal quand ils ont défilé, torches en mains, sur la rivière.

Cette procession de flambeaux faisait un effet agréable dans la noirceur, car les skieurs étaient au delà de vingt-cinq. Ils se sont rendus jusqu'en vue de la station où un lunch rudimentaire fut

SOIRÉE REMISE AU 5 FÉVRIER

La grande partie de cartes, organisée par les Filles d'Isabelle et annoncée pour le 3 février, a dû être remise au surlendemain, 5 février.

On sait que les amateurs pourront y jouer le bridge, le euchre ou le 500, selon leurs désirs. Cinq prix de présence seront tirés au sort en plus des nombreux autres prix. Ceux-ci sont en montre à la pharmacie Vender-Heyden.

Qu'on se donne donc rendez-vous à la salle paroissiale, samedi soir, le 5 février, à 8 heures p.m.

SON COMPAGNON LUI SAUVE LA VIE

Un garçonnet de Saint-Georges, Tommy Murtha, 7 ans, fils de M. Ernest Murtha, a sauvé la vie à un compagnon mardi après-midi, sur la rivière Chaudière. Le jeune Murtha s'amusait avec un petit compagnon, André Couture, 7 ans, fils de M. Eugène Couture, quand soudain le second enfonça dans la glace. Murtha se hâta de saisir son ami par la jambe et il parvint à le retenir jusqu'à ce que des témoins, alertés par ses cris, pussent lui porter secours.

L'enfant s'en est tiré avec un bain glacé mais il a bien failli être victime d'une véritable tragédie.

L'idée de cette organisation revient à M. P. Allard et tous les membres ont beaucoup apprécié cette promenade originale.

Drs G. et V. Cloutier

ST-GEORGES,
Beauce

• Rayons ultra-violet

AVIS

est par les présentes donné que par acte devant Adélarde Gilbert, N. P., le dix-neuf janvier 1944, les Soeurs de l'Immaculée Conception ont transporté aux soussignées les rentes foncières restant dues tant en capital qu'en intérêt, dans le fief St-Charles et tant au premier rang que dans les rangs Belfast et Ste-Marguerite.

St-Georges, Beauce, 19 janvier 1944.

Régina et Philomène Cayer

Le Carnet Mondain

Mlle Marie-Paule Carrier passe un mois en promenade chez des parents à Waterville, Me.

Mlle Jeanne d'Arc Voyer est retournée à Ste-Marie après un séjour de quelques semaines dans notre ville.

M. Marc Dionne est descendu à Québec, au cours de la semaine dernière.

Mme (Dr) P. Morisset passa quelques jours à Québec, chez ses parents, M. et Mme G. Julien.

Mme Jules Moisan est descendue à Montréal, reconduire sa fille, Thérèse, au Noviciat des Soeurs de l'Immaculée-Conception.

Mlle Juliette Jacob est actuellement en promenade à Hull, chez son frère, M. Eugène Jacob.

Un groupe de citoyens de St-Joseph et de Beauceville étaient de passage à St-Georges, vendredi dernier, à l'occasion de la représentation de "Bichon". Nous avons remarqué entre autres : M. et Mme P. Quirion, M. et Mme F. Morin, M. et Mme Georges Bonin, M. et Mme S. Bolduc, M. et Mme A. Reny, M. et Mme G. Bolduc, etc.

Plusieurs amateurs de hockey ont accompagné l'équipe locale à Beauceville, dimanche dernier.

M. J.-J. Larin s'est rendu à Québec, où il a passé quelques jours, la semaine dernière.

M. Raymond Dallaire, employé de la Banque Can. Nationale, est revenu de Québec et séjournera désormais à St-Georges.

M. Lucien Dallaire est parti pour la capitale où il résidera dorénavant.

M. et Mme Adalbert Gagné sont revenus, au début de la semaine, d'un voyage d'une huitaine dans la métropole.

Mme Alp. Drouin est de retour de Ste-Marie où elle a passé quelques jours.

Mlle Lauretta Deblois, de Montréal, en promenade à Saint-Georges, pour quelque temps, chez sa mère.

Mme Vve Joseph Poulin, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, ainsi que Mme Odina Roy, visitant son frère, M. Pierre Veilleux, de Lévis.

M. et Mme Wilfrid Cliche, de Vallée-Jonction, chez M. et Mme Raymond Cliche, dimanche dernier.

ÉLECTIONS CHEZ LES FERMIERES

Les membres du Cercle des Fermières de Saint-Georges ont procédé à leurs élections jeudi dernier, le 20 janvier. Mme Philias Veilleux fut élue présidente en remplacement de Mme Archelas Roy, sortant de charge.

Mme Cyrias Gilbert remplace Mme Philias Veilleux à la vice-présidence.

Le secretariat fut laissé pour un autre terme à Mme Eugène Roy. Mme Wilfrid Bolduc est nommée bibliothécaire. Trois conseillères furent ensuite élues : Mme Emery Roy, Mme Arthur Bégin et Mlle Zénaïde Bourgault.

Un groupe de Fermières se sont rendues, après la réunion, à la résidence de Mme Philias Veilleux pour fêter la nomination de cette dernière à la présidence du Cercle.

Nous félicitons toutes les nouvelles élues et leur souhaitons le meilleur succès dans leurs fonctions. Il ne faut pas non plus oublier les anciennes dirigeantes, en particulier Mme Archelas Roy, qui ont montré un dévouement inlassable envers leur groupement.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce le mariage de Mlle Jeanne Roy, de Montréal, fille de M. et Mme Odilon Roy, de Saint-Georges, avec M. R.-J. Burns, de Montréal, fils de M. et Mme Patrick Burns, décédés.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée à la cathédrale St-Jacques samedi, 19 février, à 9 heures. Pas de faire-part.

Chronique Colombiennne

L'assemblée de janvier :

Le Conseil tenait, lundi soir dernier, son assemblée régulière pour le mois de janvier. M. Théodore Poulin fut l'heureux gagnant du prix de présence.

Les divers rapports furent adoptés et M. Archelas Roy annonça son intention de faire venir trois films très intéressants qui seront présentés à la réunion de février. Courtoisie de l'Imperial Oil.

\$50. au Syndicat Sportif :

Sur la demande du Syndicat Sportif, les C. de C. accordent un octroi de cinquante dollars pour aider à défrayer les dépenses de l'équipe locale de hockey.

Encore dans le domaine des jeux, l'intendant a mis la dernière main aux préparatifs du concours de bridge commencé le 26.

Quant au pool, les membres qui voudront prendre part aux différents concours n'auront qu'à s'adresser à M. Roger Bolduc.

Nomination d'un garde intérieur : Par suite du décès de M. Jos.-S. Poulin, notre conseil s'est vu privé de son garde intérieur qu'il fallait remplacer incessamment.

Sur la proposition de M. A. Lemieux, secondé par M. R. Laflamme, frère Léopold Dulac fut appelé à remplir cette charge délicate.

Félicitations et bonne chance.

Abbé N. Roberge : conférencier Le Grand Chevalier présente ensuite le conférencier du jour : M. l'abbé Nelson Roberge.

L'assistant - aumônier a choisi comme thème de sa causerie : "L'Apostolat laïc moderne". Il définit d'abord ce qu'est un apôtre et explique pourquoi chacun doit l'être. Il développe ensuite les diverses manières de procéder : par la prière, l'exemple, la parole et l'Action catholique.

M. Amable Lemieux remercia l'orateur.

Don de M. le curé Beaudoin : L'aumônier du Conseil a tenu sa promesse et doté notre salon d'un magnifique crucifix qui orne maintenant les murs de notre salon.

Les membres chevaliers remercient sincèrement M. le curé pour sa générosité.

QUI EST-CE...?

Vous ne l'entendez guère lancer une parole plus haute qu'une autre. C'est un tempérament tranquille de sa nature.

Non pas qu'il manque de loquacité. Au contraire, il sait admirablement tenir une conversation intéressante et prend un plaisir extrême à agacer les copains qu'il interloque.

Certes, il aurait fait un bon avocat, mais l'exemple paternel l'a fait... mal tourner. Aujourd'hui, il fournit ses premières armes au bureau de son père.

Pour se débarrasser des soucis professionnels, il traverse volontiers prendre ses ébats à la patinoire publique par les soirs de belle température.

J'ai cependant la certitude que les plus belles heures s'écoulent là-bas, quelque part dans le fond du petit Canada.

On dit son choix admirable, il s'est payé le luxe d'un roi, c'est clair!

Silence! Je deviens de plus en plus indiscret. Heureusement, ma cible d'aujourd'hui n'est pas susceptible et ce copain a le grand mérite de prendre la vie en vrai philosophe qu'il est.

Comment ne pas l'apprécier. Tout le monde le fait sans doute, à la suite de votre

RIEUSE

P. S. — La dernière semaine : Mlle Anita Baillargeon.

GRATIFICATION

Mlle Jeanne Brochu vient de recevoir du département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Gérard Jean, une prime de \$20. pour succès dans l'enseignement.

Dr L.-P. GAGNON

Chirurgien-Dentiste

BUREAU OUVERT TOUS LES JOURS A ST-GEORGES
TEL. 278 - ST-GEORGES-EST
Coin St-Antoine et Tère Avenue

La bijouterie EPHREM POULIN

PEUT VOUS SERVIR EN
MONTRES DIAMANTS
NOUVEAUTES

REPARATIONS GARANTIES

Tout achat fait chez-nous joint à prix modique, qualité et satisfaction.

66, 1ère Avenue, Saint-Georges-est, Beauce

St-Georges vainc la brillante équipe de Ste-Marie

Dans une partie régulière du circuit Wilf. Cliche, jeudi dernier. — Ste-Marie prend le devant au deuxième vingt. — La ligne Marcoux-Dulac-H. Veilleux et Côté donne l'avantage au "V" dans la dernière reprise. — Falardeau et Louis Giguère sont les meilleurs pour Ste-Marie.

Inspirés par la merveilleuse tenue offensive et défensive du joueur de centre Marcoux, les équipiers de Ray Cliche et d'Eloi Poulin ont pris la mesure de l'équipe de Ste-Marie par 4-3, jeudi dernier. Un ralliement de 3 points à la troisième période assura la victoire du "V" qui jouait sa quatrième partie sans défaite.

La brillante ligne Marcoux, Dulac, Henri Veilleux et Côté, qui est en train de se tailler une belle réputation sur l'équipe locale, se mit à l'oeuvre dès le début et leurs efforts d'ensemble furent récompensés. Après que Dulac eût manqué quelques occasions de compter, ce dernier commença une attaque pour passer le disque à Veilleux qui le fit ricocher à Marcoux; avec le brio qu'on lui connaît, le centre lança derrière Guy Poulin après quelques feintes. Puis, ce fut le tour de Ste-Marie, lorsque Louis Giguère parvint à s'échapper pour déjouer Fernand Poulin avec un lancer parfait au haut du filet. Des punitions décernées au cours de ce vingt à Eloi Poulin et Henri Veilleux étaient certes à dis-

des suites sérieuses, survint à la fin de la première période quand le joueur de défense Dupuis reçut un coup de patin au-dessus de l'oeil droit. Il revint toutefois au jeu au début du deuxième vingt, et demeura sur la glace après avoir reçu accidentellement un autre coup au même endroit. Il fut, avec Victor Veilleux, le pilier défensif. On verra dans une autre colonne leur photo, ainsi que celle de Marcoux.

Avec un record d'aucune défaite en 4 parties, il nous semble que le "V" n'aura plus qu'à enrayer cette mince vague de mécontentement qui semble régner entre certains joueurs. Après tout le club ne va pas si mal et à notre avis il n'y a pas raison de critiquer tel ou tel joueur s'il commet une bévue qui est parfois si difficile à éviter. Il devra aussi se bien tenir lorsqu'il rendra visite au Ste-Marie qui semble posséder une équipe dangereuse qui a d'ailleurs fait ses preuves contre plusieurs clubs de Québec, et que nous savons capable de rivaliser avec n'importe quel club du circuit de Beauce.

Voici le sommaire de la partie :

Première période

1—Saint-Georges: Marcoux (H. Veilleux, Dulac) . . . 1.26
2—Ste-Marie: L. Giguère . . . 5.41
Punitions: E. Poulin, H. Veilleux.

Deuxième période

3—Ste-Marie: Falardeau (L. Giguère) . . . 3.58
Punitions: Dupuis et Rol. Lacroix.

Troisième période

4—Saint-Georges: Marcoux (H. Veilleux) . . . 0.42
5—St-Georges: Pelchat . . . 9.17
6—St-Georges: Côté (H. Veilleux, Dulac) . . . 16.50
7—Ste-Marie: Vachon (Falardeau) . . . 13.44
Aucun punition.
Arbitres: Ed. Mercier et St-Geo. Veilleux.
Chronométrateur: Gervais Poulin.

Marqueur: Yvon-Paul Gilbert.
Y.-Paul GILBERT

FESTIVAL SPORTIF AU COLLÈGE DU SACRÉ-COEUR

Il aura lieu très probablement en fin février, et la date en sera donnée ultérieurement.

Tous — grands, moyens et petits — s'activent gaiement pour en assurer le succès.

Cette fête des jeux d'hiver se déroulera dans une atmosphère des plus agréables, pleine d'entrain, de jeunesse, de décorum... Son programme habilement conçu vous réserve des attractions de tout premier choix:

Diverses courses des as du patin, exploits sportifs entremêlés de splendides évolutions, sauts en ski, etc...

La brillante équipe du Collège, qui collectionne les victoires cet hiver-ci, attend, dans la joie, un rival digne d'elle...

Cette rencontre sera, à n'en pas

Trois brillants équipiers



• La puissante équipe de Saint-Georges est en passe de se tailler une belle place dans le circuit Cliche. Le club est présentement en première position, sur un pied d'égalité avec Vallée-Jonction. Voici, de gauche à droite, trois piliers du Saint-Georges: Victor Veilleux et Johnny Dupuis, joueurs de défense, ainsi que Chs-Henri Marcoux, centre.

Le Collège Sacré-Coeur triomphe de la J.O.C. à Saint-Georges

Beauceville défait par St-Georges 6-2

douter, la grande attraction de la journée.

Telles sont les grandes lignes de cette journée de réjouissance, journée de triomphe pour le Collège...

Parents des élèves, bienfaiteurs, anciens, amis, amateurs, etc., vous trouverez dans notre journal local tous les renseignements se rapportant à cette fête.

Vous viendrez nombreux... applaudir nos athlètes.

Le Collège vous attend... Il ne vous a jamais déçus...

Le Chroniqueur Sportif du Collège

• Saint-Prosper •

EUCHRE:
La partie de cartes organisée au profit de l'église et qui eut lieu le 20 janvier, a remporté un bon succès.

A L'HOPITAL:
M. Joseph Dumas, à l'Hôtel-Dieu de Québec où il a subi une opération chirurgicale.

Une foule considérable a assisté à la défaite de Beauceville aux mains du Saint-Georges dimanche dernier au score de 6 à 2. La partie a été lente en raison de l'état de la glace. Les nôtres se sont bien défendus mais ils avaient affaire à forte partie. Beauceville dut faire face à toutes ses ressources quand son joueur de défense Henri Lacombe a été blessé et dut sortir de la glace pour ny plus réparaître. Les visiteurs méritaient la victoire. Ils surent profiter des ouvertures et coordonner leurs efforts. Cette défaite laisse Beauceville à l'avant-dernière place, trois points de plus que St-Joseph, qui attend encore sa première victoire.

Dans l'autre joute du circuit Cliche, Vallée-Jonction est allé battre Ste-Marie au compte de 4 à 2 pour se maintenir en tête de la ligue, sur un pied d'égalité avec Saint-Georges.

Voici maintenant la position des clubs:

	J	G	P	N	P	C	Pt
Vallée-Jet	4	2	0	2	20	8	6
St-Georges	4	2	0	2	16	11	6
Ste-Marie	4	2	1	1	20	9	5
Beauceville	4	1	2	1	16	18	3
St-Joseph	4	0	4	0	2	28	0

AIDE A L'AUSTRALIE



• Symbolique de la bonne entente qui existe entre les nations du Commonwealth est cet écusson appliqué sur la proue du premier cargo construit au Canada pour l'Australie, sous l'empire du plan d'Aide Mutuelle. Cette photo fut prise lors du lancement à St-Jean, N. B., du SS Taronga Park.

Résultat: 9 à 0

L'équipe senior du collège du Sacré-Coeur de Beauceville visitait la J.O.C. de Saint-Georges de Beauce, dimanche dernier.

L'inclémence du temps n'a pas empêché de se rendre en foule sur les remparts. Tous les spectateurs ont visiblement montré leur enthousiasme et leur contentement.

Les deux équipes en présence ont offert en spectacle une joute très captivante, dénuée de toute inutile brutalité, passionnante de bout en bout. On s'est plu à signaler la magnifique esprit sportif, la belle tenue des deux équipes. Qu'il est beau de jouer "gracioso"!... Honneur et félicitations aux mentors de ces équipes.

Dès le début des hostilités, les collégiens s'affirmèrent nettement supérieurs à leurs adversaires. Néanmoins, les deux équipes luttèrent fougueusement pour décrocher la palme de la victoire. Attaqués et contre-attaqués se précipitèrent durant toute la joute, donnant enfin la victoire aux collégiens, par le pointage de 9 à 0.

Voici les étoiles de la rencontre:

Arthur Audet (collège) a fait figure de favori. Ce jeune Hercule qui semble tenir le secret des positions stratégiques, mérite de figurer au premier rang des compteurs. Il trompa trois fois la vigilance du gardien adverse, en logeant 3 points dans ses filets. Félicitations, Arthur!...

Grégoire Giguère (collège), le magnat des passes savantes, enchevêtrées, comme on se plaît à l'appeler en notre milieu sportif. Il compta 2 points en faveur de son équipe.

Patrick Paquet, Andréa Poulin, François Veilleux, Armand Gagnon (tous les quatre du collège) se sont avérés très opportunistes; ils enregistrent, chacun, un point.

Léopold Roy (J.O.C. de Saint-Georges) est, sans contredit, une des vedettes les plus marquantes de la rencontre de dimanche. Ce gardien de buts a été captivant de prouesses; il a été à certains moments littéralement débordé. Tous s'accordent à dire qu'il a arrêté des coups presque miraculeux. Félicitations!...

Vaillante équipe de la J.O.C., de Saint-Georges de Beauce, quand aurons-nous le plaisir de nous rencontrer... à nouveau?...

L'équipe Senior du Collège du Sacré-Coeur rendra visite, d'ici peu, aux paroisses environnantes. Dame Victoire, si charmante à son endroit, saura bien... lui sourire encore. Attendons!...

Le Chroniqueur Sportif de l'Equipe collégial

AU THEATRE ST-GEORGES

JEUDI-DIMANCHE — 27-30 JANVIER :

"FEUX DE JOIE"

Avec : RAY VENTURA ET SES COLLEGIENS

SAMEDI — 29 JANVIER :

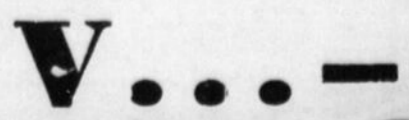
"IN WHICH WE SERVE"

Avec : NOEL COWARD — JOHN MILLS

MARDI-MERCREDI — 1-2 FEVRIER :

"WHISTLING IN DIXIE"

Avec : RED SKELTON — ANN RUTHERFORD



Dans nos Régions

Ste-Marie

BAPTEMES :

Le 1er janvier, Joseph, Eddy, Hector, fils de M. et Mme Charles Carter (Juliette Tardif). Parrain et marraine, M. et Mme Hector Dupuis.

—Le 6 janvier, Marie, Alphonse, Renée fille de M. et Mme Philippe Poulin (Lucienne Grégoire). Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Marie Poulin.

—Le 8 janvier, Joseph, Irénée, Yvon, fils de M. et Mme Philippe Hébert (Alberta Roy). Parrain et marraine, M. et Mme Irénée Roy.

—Le 11 janvier, Marie, Rose, Agathe, fille de M. et Mme Léonidas Sylvain (Cécile Cloutier). Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Poulin.

DECES :

Le 18 janvier, est décédée Fernande Marcoux, fille de M. et Mme Emile Marcoux, à l'âge de 29 ans et 11 mois.

—Le 20 janvier, M. Charles Drouin, veuf de Dame Céline Blais, à l'âge de 84 ans et 6 mois.

—Le 24 janvier, Mme Maria Beaulieu, épouse de M. Edouard Théberge, à l'âge de 75 ans.

NOTE :

Mlle Séraphine Bernier, de Lévis, est en promenade au presbytère de Ste-Marie.

Ste-Claire

DECES :

Le 5 janvier, est décédé accidentellement, à l'âge de 80 ans, M. Edouard Morin. Il laisse, outre son épouse, quatre filles et trois fils, plusieurs gendres et belles-filles, plusieurs petits-enfants.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 8.

—Le 6 janvier, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, M. Alphonse Langlois. Il était âgé de 68 ans et 5 mois. Son service, qui eut lieu le 10, fut chanté par S. Excellence Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield et frère du défunt.

Il laisse pour le pleurer, son épouse, Mme Langlois; deux frères, Mgr Alfred Langlois, de Valleyfield, et Fortunat, de Sainte-Claire; une soeur, Mme Vve Edmond Bissonnette; six fils, Alexandre, de Ste-Claire, Alfred, du Témiscamingue, Eugène, de Rouen, Henri, en service outre-mer, Laval, notaire à Ste-Claire, et J.-Paul, étudiant au séminaire de Québec; quatre filles, Mme Jos. Lessard (Alexandra), de Ste-Hénédine, Cécile, institutrice à

Boulangier, Fortier & Rondeau

Comptables Agréés
Chartered Accountants

— et —

Syndic Licencié

— o —

Maurice Boulangier, B.A., C.A.
Syndic Licencié
Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal A. Rondeau, B.A., C.A.

— o —

71 rue St-Pierre, Tél. 2-4079
QUEBEC

Attention, Beaucerons :

Lorsque vous serez de passage au Parlement par affaires et désirerez prendre un BON REPAS.

RENDEZ-VOUS Chez HOUDE

— SERVICE A TOUTE HEURE, A DEUX PAS DU PARLEMENT —

A cet endroit, vous trouverez une table chargée, cuisine canadienne, service rapide et courtois.

PRIX MODIQUE — BIÈRE ET VIN A TABLE

Chez HOUDE, ERNEST HOUDE
Propriétaire

Coins d'Artigny et St-Amable,

TÉL. 2-6847—2-6846

QUEBEC

Beauport, Marie-Paule et Marie-Luce, de Ste-Claire.

Il fut inhumé au cimetière paroissial.

AUTRE DECES :

Le 13 janvier, décédait après une longue maladie, Dame Vve Simon Fortier, âgée de 35 ans et 10 mois.

Son service et sa sépulture ont eu lieu le 15, au milieu d'une foule de parents et d'amis.

Aux familles en deuil, nos plus sincères sympathies.

Ste-Germaine

M. Emile-K. Laflamme, inspecteur des produits avicoles, actuellement en vacances pour un mois dans le Texas, E.U. Nous lui souhaitons un bon voyage.

—M. le vicaire Deblois, en promenade dans sa famille, à St-Romuald, la semaine dernière.

—M. et Mme Philodore Morin, de Ste-Justine, sont venus assister aux funérailles de leur tante, Mme Charles Veilleux, la semaine dernière.

—Mme Vve A. Lacasse, à St-Joseph, jeudi, par affaires.

—M. Rosaire Leclerc, à Saint-Georges, lundi, par affaires.

—Mme Jos. Poulin, à Québec et Ste-Marie, cette semaine.

MALADES :

Plusieurs personnes de la paroisse sont malades. Ce sont : Mme Auguste Jacques, du Grand Rang, M. Joseph Laflamme, M. Athanase Bouchard, qui se remet d'une assez grave maladie, M. Achille Fortin, qui est très souffrant. A tous ces malades, nous souhaitons un prompt rétablissement.

FIANÇAILLES :

Le 1er janvier, ont eu lieu les fiançailles de Mlle Jeannette Beaudoin, fille d'Emile Beaudoin, à M. Adrien Turcotte, fils de Francis Turcotte.

Nos félicitations.

St-Théophile

NAISSANCES :

Le 10 janvier, a été baptisée Suzanne, Solange, enfant de M. et Mme Alcide Plante (Eva-Rose Morin). Parrain et marraine, M. et Mme L.-Philippe Boutin, oncle et tante de l'enfant.

—Le 2 janvier, Alfred, Roger, enfant de M. et Mme Alfred Beaudoin (Obélia Quirion). Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Létourneau.

DIVERS :
Madame Jean-Paul Roy, pour quelques jours chez ses parents, M. et Mme Geo. Caron.

—Mlle Aline Côté, à Québec et Loretteville, chez sa soeur Mme Duchesneau.

—Mlle Marthe Poulin, à Saint-Georges, pour quelques jours.

—Mlle Mariette Vigneault, de retour dans sa famille.

—Mlle Noëlla Dionne, chez Mme J.-A. Poulin, dernièrement.

—M. et Mme Odile Giguère, à Ste-Aurèle, dernièrement.

—M. et Mme Antoine Côté et leur famille, à St-Georges, dernièrement.

—Mlle Edith Caron passe quelques jours chez sa soeur, Mme H. Roy, de St-Georges.

—M. Désiré Talbot et Mme Fridolin Poulin, à Lévis, chez M. Jules Talbot, dernièrement.

—M. Jos. Boivin, à Montréal, la semaine dernière, à l'occasion du mariage de son fils, Irénée.

Saint-Jules

BAPTEMES :

Joseph, Hamel, Roger, né le 4 janvier, fils d'Alphonse Gagné, sacristain, et de Juliette Mathieu. Parrain, Hermel Poulin; marraine, Jeannette Gagné, oncle et tante de l'enfant.

—Le 7 janvier, Joseph, Rosaire, Lucien, Claude, fils d'Adrien Jacques, cultivateur, et de Maria Gagné. Parrain et marraine, Jos.-Arthur Doyon, de St-Frédéric, et Athala Gagné, oncle et tante de l'enfant.

M. Henri Grenier, en promenade au Etats-Unis.

—M. et Mme Trefflé Cliche, en visite chez M. Roméo Cliche, dimanche dernier.

—Mlle Juliette Bernard était l'hôte de Mlle Lucienne Gilbert, dernièrement.

—MM. Alfred Cliche, Lucien Cliche et Athanase Cliche sont partis pour les chantiers, la semaine dernière.

St-Honoré

ELECTIONS :

Le 12 janvier, avaient lieu les élections pour nommer trois conseillers. M. Georges Lapointe a été réélu; M. Wilfrid Gilbert a été élu, en remplacement de M. Emile Patry, tous deux élus par acclamation.

—Le 17 janvier, a eu lieu l'élection pour le siège No 5. M. Joseph Drouin a obtenu 31 voix et M. Stanislas Nadeau, 96 voix. Ce dernier remplace M. Amédée Jobin, sortant de charge.

Saint-Côme

NAISSANCES :

Le 3 janvier, a été baptisée Marie, Louise, Fleurette, fille de M. et Mme Donat Vachon (Eva Vachon). Parrain et marraine, M. et Mme Ls-Philippe Bélanger, oncle et tante de l'enfant.

—Le 3, Joseph, Yves, Gaétan, fils de M. et Mme Firmin Veilleux (Aline Leclerc). Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Louis Lachance, oncle et tante de l'enfant.

—Le 11, Joseph, Gilles, Marcel, fils de M. et Mme Elie Gagné (Jeanne d'Arc Dumas). Parrain, Henri Dumas; marraine, Fernande Bolduc.

—Le 12, Joseph, Honorius, Gilles, fils de M. et Mme Honorius Bougie (Hélène Gosselin). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gosselin, oncle et tante de l'enfant.

—Le 14, Joseph, Gaétan, Denis, fils de M. et Mme Dominique Fortin (Armandine Gilbert). Parrain, M. Wilfrid Gilbert; marraine, Yvonne Vachon, oncle et tante de l'enfant.

—Le 17, Joseph, Laurent, Guy, fils de M. et Mme Léopold Morin (Rosée Gilbert). Parrain et marraine, M. et Mme Lorenzo Morin, oncle et tante de l'enfant.

—Le 18, Joseph, Réjean, Marc, André, fils de M. et Mme Alphonse Poulin (Yvonne Poulin). Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Veilleux, cousins de l'enfant. Nos félicitations.

VA-ET-VIENT :

Mme T. Léopold Dumas et Mme Albini Déry ont passé quelques jours à Montréal, dernièrement.

—Mlle M.-Marthe Poulin, de St-Théophile, a passé la fin de semaine chez le Dr et Mme O. Desruisseaux.

FISTULE ANALE

• Traitement ambulatoire, c'est-à-dire qui n'empêche pas de travailler.

Dr L.-G. Perrin

24 rue du Pont, Québec

—M. et Mme Jos. Lavoie, de Québec, M. et Mme Philippe Lessard et leur fille, Danielle, de St-Joseph, M. et Mme Esdras Veilleux, de Beauceville, M. et Mme France Doyon, de St-Martin, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Johnny Doyon et autres parents.

—Mlle Claire Rhéaume, de Québec, passe quelque temps

dans sa famille.

—Mme René Bernard était en voyage à Québec, la semaine dernière.

—Mme Johnny Doyon passe quelques jours à Québec, chez ses filles.

—M. et Mme Thomas Huard et Mlle Iréna Huard, de St-Prospère, de passage à St-Côme, la semaine dernière.



BUVEZ **Coca-Cola** GLACÉ
TRADE-MARK 12ZF

"L'Héritage du Commun des Hommes"



NOUS HÉRITONS tous en commun la sécurité que nos pères ont façonnée au temps où le simple fait d'être ensemble constituait la seule protection de leurs êtres chers.

La protection du peuple par le peuple a fait un grand pas depuis le temps de la palissade primitive, alors que les épaules se touchaient en réalité dans un cercle de sécurité.

NOS PIONNIERS avaient quitté les vieux pays encombrés pour venir chercher dans nos vastes régions libres l'occasion, la liberté et l'indépendance qu'ils estimaient au delà de tous les trésors humains.

Ils nous ont enseigné les vertus de la frugalité et de l'économie.

Et par l'épargne ils ont érigé une palissade invisible de protection adaptée aux besoins présents.

Le grand cercle coopératif de l'assurance-vie embrasse et sauvegarde la vie et l'avenir de millions de Canadiens et de leur famille.

L'ENTREPRISE DE L'ASSURANCE-VIE est une démocratie en elle-même; elle traduit en termes simples et pratiques l'idéal démocratique.

L'assurance-vie a atteint la place importante qu'elle occupe dans la vie moderne parce qu'elle a bien répondu au besoin le plus commun de l'homme et qu'elle répond à ce commun désir de protection et de tranquillité d'esprit qu'il éprouve.

L-743BF

Tout bon citoyen possède de
L'Assurance-Vie

"L'entreprise du peuple"

Un message des compagnies d'assurance-vie du Canada



La jument poulinière

(NOTES DE FERMES EXPERIMENTALES)

L'hiver est généralement l'époque de repos pour les chevaux de la ferme. C'est aussi l'époque déterminante qui fera que la jument en état de gestation n'aura aucune difficulté à la mise-bas et donnera un poulain fort et viable.

L'exercice pour la jument poulinière est absolument nécessaire, dit M. Adhémar Belzile, régisseur, suivant les observations faites à la Station Expérimentale de Normandie. Le manque d'exercice occasionnera toutes sortes d'ennuis, tels que troubles du foie, constipation, faiblesse générale, et des conséquences néfastes à la mise-bas, tant pour la jument que pour le poulain. Les exercices violents sont dangereux, mais les travaux légers conviennent bien et devraient consister en une marche d'au moins 2 milles par jour.

L'alimentation doit être substantielle et permettre le maintien de la jument en bon état de chair. Le foin mélangé (trèfle et mil) s'avère le meilleur fourrage, mais l'avoine et le son en quantité modérée sont nécessaires. La quantité à donner chaque jour variera suivant les travaux accomplis par la jument, mais elle doit être suffisante pour la maintenir en bonne condition. Il est fortement recommandé d'ajouter au mélange d'avoine et de son environ 3 pour cent d'un supplément minéral afin d'assurer à la naissance un poulain à bonne ossature. Un supplément minéral pour vache laitière conviendra.

L'arthrite est cause de la mort d'un grand nombre de poulains. Pour prévenir cette infection, on fera bien de donner à la jument en gestation de l'iode de potassium, à raison de 1/2 cuillerée à thé une fois par semaine. Ce sel pourra être dissout dans l'eau à boire, ou dissout dans un peu d'eau et incorporé au son et à l'avoine. Le nombril du poulain devra être badigeonné avec de l'iode immédiatement après la naissance, et cela journellement jusqu'à ce qu'il soit parfaitement séché.

ON DEMANDE DES AGNEAUX

La Conférence agricole fédérale provinciale qui vient de se tenir à Ottawa a fixé pour l'année 1944 un objectif de production de moutons et d'agneaux sur les fermes et les ranches canadiens qui représente une augmentation de 5 p.c. sur la production de 1943. La population ovine a beaucoup augmenté depuis la mise en application du programme de guerre, qui spécifie une plus grande quantité de laine, de moutons et d'agneaux, et c'est pourquoi il est probable que les envois de ces animaux sur le marché seront plus considérables en 1944 et cette augmentation est vivement à souhaiter, dit la Revue de la situation agricole au Canada. On dit également que les producteurs feront bien de nourrir leurs agneaux un peu plus longtemps avant de les vendre, pour qu'ils pèsent en moyenne 5 livres de plus. L'objectif de 1944 pour la production de laine tondue est de 14 millions de livres (en suint) représentent une petite augmentation sur la production de 1943, qui était de 13.7 millions de livres. Comme la demande de laine pour l'armée a un peu diminué et que, d'autre part, la situation

LES PLANTATIONS DE POMMES DE TERRE

On demande que l'étendue plantée en pommes de terre soit augmentée de 5 p.c. en 1944. Le total spécifié est de 558,980 acres. Les provinces de l'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique ont chacune consenti à augmenter leurs plantations de 10 p.c. tandis que le Québec et l'Alberta s'efforceront d'augmenter les leurs de 5 p.c. Quant aux provinces Maritimes, où les plantations de 1943 dépassaient déjà la moyenne à long terme, elles maintiendront leur production et il en sera de même en Saskatchewan.

Les faits dont on a tenu compte pour compiler l'objectif national, dit la Revue de la situation agricole au Canada, sont les suivants: le manque d'approvisionnement sur un grand nombre de marchés au printemps de 1943, malgré le fait que la récolte de 1942 avait dépassé celle des années immédiatement précédentes; la crainte que les maladies ne causent un gros déchet dans

des transports dans l'Océan Pacifique s'améliore, on entretient moins d'inquiétude aujourd'hui au sujet d'une réserve de laine.

la récolte de 1943, en cave ou en entrepôt; la quantité et la récolte de 1943 qui sera desséchée ou déshydratée. Cette quantité est beaucoup plus grande que les précédentes et il est probable qu'elle sera maintenue par la suite; enfin, il y a la demande active d'exportation pour la semence certifiée que l'on juge utile de satisfaire.

LES OREILLONS CHEZ LES POULAINS

L'enflure de la gorge chez les poulains et les jeunes chevaux exige de l'attention à cette époque de l'année, disent les vétérinaires. Cette enflure peut en effet être le premier symptôme de la maladie du jeune âge, une maladie infectieuse qui ressemble aux oreillons chez les enfants. Les symptômes sont la perte de l'appétit, la fièvre, l'enflure de la gorge, qui remonte parfois jusqu'aux oreilles. On aura soin de protéger les poulains affectés de cette maladie contre les courants d'air et les intempéries et d'appeler sans retard un vétérinaire pour prévenir les complications possibles. La maladie est contagieuse et les autorités font remarquer que les animaux qui en sont victimes peuvent rester avec le souffle court, s'ils ne sont pas bien soignés.

GUERRE A L'OESTRE DU CHEVAL

C'est au commencement à l'hiver que l'on peut le mieux prévenir ces essaims d'oestres qui infestent les chevaux pendant la saison chaude. Les larves de cette mouche passent l'hiver dans l'estomac des chevaux, où elles peuvent causer de gros dégâts. Elles s'accrochent à la tunique de l'estomac qu'elles percent, formant ainsi des ulcères inguérissables. Les chevaux maigrissent, ils ont une colique persistante suivie de nombreuses complications. Le meilleur moyen de se débarrasser de ce fléau serait de traiter tous les chevaux du district à la fois; c'est ce qui se fait déjà dans plusieurs districts. Les cultivateurs d'une localité se rassemblent au commencement de l'hiver, ils font traiter leurs chevaux en groupe par un vétérinaire; les chevaux sont ainsi en bon état physique pour le printemps et le district entier est débarrassé des oestres pour l'année.

Le feuillet spécial No 16 du temps de guerre (Comment prévenir l'oestre des chevaux et l'hypoderme du boeuf) publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa, dit que l'on administre généralement du bisulfure de carbone en capsules de gélatine pour expulser l'oestre, tout en insistant sur le fait que cette opération ne doit être faite qu'à un vétérinaire compétent. Le bisulfure de carbone est un liquide qui engendre rapidement un gaz toxique pour l'oestre, mais sans danger pour les chevaux. La dose recommandée est de 1 1/2 drachme liquide par 250 livres du poids du corps d'un cheval. On fait jeûner les chevaux pendant au moins 12 heures avant le traitement et pendant 5 heures après.

QUAND LES ANIMAUX S'ÉTOUFFENT

Les autorités vétérinaires mettent les cultivateurs en garde contre la pratique qui consiste à verser des médecines ou de l'huile dans la gorge d'un animal qui s'étouffe. On fait remarquer que la cause principale de ce malaise est un spasme des muscles du gosier, semblable à la crampe qui affecte les jambes d'un nageur. On peut généralement soulager cet état de chose au moyen d'une injection d'un antispasmodique, faite par un vétérinaire. Ce remède relâche les muscles du gosier et l'animal peut se remettre à avaler de façon normale. On fait remarquer également que si le malaise persiste trop longtemps il peut causer le balonnement du ventre et qu'il est bon par conséquent d'appliquer le remède sans tarder.

ILS SONT EXCELLENTS, MAIS...

Les fruits et les légumes sont excellents pour la santé, c'est entendu, mais gare à certains dangers que peuvent présenter ces denrées. Ils peuvent porter des germes nuisibles à la santé si, avant de les employer, on n'a pris certaines précautions.

Les fruits et les légumes sont exposés, avant de nous parvenir, à de nombreuses causes de contamination par la poussière, les insectes et par les nombreuses manipulations qu'ils subissent. L'engrais utilisé pour le sol peut également contaminer certains légumes dont la croissance est rapide. Les insecticides vaporisés sur les légumes et les arbres fruitiers peuvent laisser des traces de poison. Le raisin en retient ordinairement plus que les pommes, les pêches et les poires.

Tous les fruits et les légumes sont manipulés au moment de la cueillette et de l'emballage et de ces manipulations provient le danger le plus constant et probablement le plus grave.

On doit laver tous les légumes et fruits avec soin, de préférence à l'eau courante. Les pommes de terre, les betteraves, les carottes doivent être brossées. Il n'est pas nécessaire de les peler parce que la pelure bien lavée est tout à fait propre. Il faudra laver à grande eau également les pommes, les pêches, les prunes, les poires, les tomates, les cerises et le raisin.

Ces menus soins d'hygiène, pratiqués régulièrement, contribueront à conserver notre santé.

AU JOUR LE JOUR

A la réunion hebdomadaire du club Kiwanis d'Ottawa, vendredi dernier, M. M.-M. Hallward, président de la "St. Raymond Paper Ltd", a donné une causerie sur l'industrie et l'après-guerre, au cours de laquelle il a exprimé des vues qui méritent d'être soulignées. Il a fait remarquer avec raison que la guerre des idées qui se livre en ce moment et qui continuera de se livrer lorsque nous jurerons de nouveau de la paix, est beaucoup plus importante et plus lourde de conséquences que la guerre des armes, quelque gigantesque qu'elle soit. Il nous aura peu servi de conquérir l'univers si nous perdons cette guerre des idées, qui se déroule dans le monde entier, dans tous les domaines, et particulièrement, sur le terrain industriel et social. Est-ce que ce sera l'esprit de cupidité et de domination qui triomphera? ou bien celui de bonne volonté et de bonne entente, de coopération et de collaboration entre toutes les classes sociales? La réponse à cette question, il appartient aux représentants du capital et du travail de la donner. Il appartient aux bons éléments qui se trouvent chez les patrons et chez les ouvriers de tenir tête aux éléments subversifs que l'on rencontre à tous les degrés de l'échelle sociale. Il faut opposer les idées justes aux idées fausses; les sentiments de justice, de fraternité et de charité à ceux de rivalité, de méfiance et de haine. Le principal ennemi à combattre se trouve au sein de chaque individu, au plus profond de son être. Si



Pourquoi Souffrir des douleurs de Constipation

Lorsque la constipation fonctionnelle persiste et vous rend misérable, nerveux et sans goût pour rien et que vous souffrez de ses symptômes — maux de tête, mauvaise haleine, dérangements d'estomac, indigestion, perte de sommeil, manque d'appétit, et que votre estomac se sent surchargé à cause de gaz et de gonflements — procurez-vous le Novoro qui a fait ses preuves. Plus qu'un laxatif, c'est aussi une médecine tonique-stomachique, préparée avec 18 plantes et racines médicinales de la Nature. Le Novoro fait fonctionner les intestins paresseux et les aide à évacuer doucement et agréablement les matières qui obstruent; aide à expulser les gaz de constipation, donne à l'estomac cette agréable sensation de chaleur. Si vous voulez connaître à nouveau la joie d'un heureux soulagement des douleurs de la constipation et reconforter en même temps votre estomac, procurez-vous aujourd'hui même le Novoro du Dr. Pierre et prenez-le seulement tel qu'indiqué sur l'étiquette.

Si vous ne pouvez l'acheter dans votre voisinage, envoyez pour notre offre de Novoro "Pour Faire Connaissance" et recevez—

GRATIS Une Valeur de 60c en Bouteilles d'Essai de

LINIMENT OLÉOLO DU DR. PIERRE — antiseptique — procure un soulagement aux douleurs rhumatismales et névralgiques, maux de dos musculaires, muscles raidis et endoloris, entorses et foulures.

MAGOLO DU DR. PIERRE — alcalin — soulage certains dérangements temporaires de l'estomac tels que: indigestion et aigreurs.

Postez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

Inclus vous trouverez \$1.00. Envoyez-moi en port payé une bouteille de 11 onces de Novoro et gratis, une bouteille d'essai de Liniment et une de Magolo (une valeur de 60¢).

C. O. D. (contre remboursement) frais additionnels.

Nom.....

Adresse.....

Bureau Postal.....

DR. PETER FAHRNFY & SONS CO. Dept C460-14BJ

2501 Washington Blvd., Chicago 12, Ill. 256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

nous voulons édifier un monde nouveau et un ordre meilleur, chacun doit y mettre du sien, reconnaître ses torts, amender ses voies, et toujours traiter ses semblables comme des êtres humains, doués d'intelligence et de coeur. Ce n'est qu'à ces conditions que l'on pourra espérer voir régner la paix dans le monde économique, industriel et social, cette paix dont nous aurons tant besoin, après la guerre, pour édifier une nation unie et prospère. Autrement, ce sera le chaos et le désastre. — ("Le Droit")

POURQUOI CHANGERIEZ-VOUS ?

Si vous avez décidé de prendre les PILULES MORO, n'acceptez pas d'autres produits qu'on aurait un intérêt personnel à vous vendre, car celui qui vous dit qu'un autre remède est meilleur vous trompe, car il ne connaît pas la formule des PILULES MORO. EXIGEZ toujours le paquet de 50 pilules avec le nom de notre compagnie dessus. Dans les cas de: manque de force, perte d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement, n'hésitez pas à prendre les PILULES MORO: elles vous feront du bien à vous comme elles en ont fait à des milliers d'hommes depuis près de 40 ans.



Par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25.

PILULES MORO

Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

Récupérez pour la victoire

LA TRAVERSEE

Québec - Lévis

La traversée QUEBEC-LEVIS est encore le plus simple et le meilleur moyen d'accès des deux villes.

PROFITEZ DE SON CHARME

EPARGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT

LA TRAVERSE DE LEVIS Limitée

J.-L. ROBERGE, Gérant Général

L.-Maurice CARRIER, Ass.-Gérant

BUREAU CHEF:

Marché Champlain — Québec

Québec: 2-5182 — Téléphones — Lévis: 206

Dans les couloirs du Palais

UNE FEMME MARIÉE PEUT-ELLE PLAIDER EN JUSTICE ?

L'honorable juge Laliberté vient de rendre quelques jugements dans des causes entendues durant le terme de la Cour supérieure de décembre 1943. Nous vous en ferons part la semaine prochaine, car nous n'avons pas pu prendre connaissance du texte de ces jugements. De même un bref de mandamus a été émis lundi dernier, qui devrait intéresser les amateurs de beaux procès. Par ce bref, nous a-t-on dit, on demande à la Cour supérieure d'ordonner à la Corporation de Notre-Dame de la Providence d'entretenir à l'avenir une certaine route située dans la municipalité. Si nous ne nous abusons, cette route est surnommée "route Thibaudeau" et a déjà fait parler d'elle dans le passé. La demande de ce bref a été faite par le bureau Vézina & Vézina, avocats.

Maintenant, comme il nous faut remplir cette colonne du journal, nous voudrions, le plus brièvement possible, répondre à la question suivante qui est peut-être déjà venue à la pensée de quelques-uns : "Une femme mariée peut-elle prendre action ou peut-elle se défendre à l'encontre d'une action ?"

Il est entendu qu'une jeune fille majeure a les mêmes droits que n'importe quel homme. Elle peut plaider, se défendre, seule, sans aucune autorisation. Quant à la femme mariée, il faut distinguer :

Femme séparée de corps: Elle a pleine capacité de plaider comme tout homme majeur et usant de ses droits.

Femme commune en biens: Elle est incapable de plaider. C'est son mari qui prend les actions. Une exception cependant : si le mari refuse ou est incapable de prendre action lorsque sa femme a subi des dommages-intérêts par suite de blessures corporelles ou d'injures personnelles, ou lorsqu'elle a droit de réclamer une pension alimentaire, celle-ci, avec l'autorisation du juge, peut prendre action en son nom personnel.

Femme séparée de biens:

a) Litiges se rapportant à ses immeubles: Elle peut plaider, seule, sans autorisation, lorsqu'il s'agit d'administration de ses immeubles. Par exemple, elle peut poursuivre, seule, pour le recouvrement de ses loyers. Dans les cas autres que ceux d'administration, il lui faut l'autorisation de son mari. Si celui-ci ne veut pas ou est incapable, elle se fait autoriser par le juge.

b) Litiges se rapportant à des meubles. Elle peut poursuivre, seule, non seulement s'il s'agit d'administration, mais aussi d'aliénation. Donc, sans autorisation, elle peut poursuivre pour le prix d'aliénation de ses meubles, elle peut faire saisir des meubles, poursuivre en recouvrement de son capital et des intérêts de ses capitaux. — Peut-elle prendre une action en dommages sans être autorisée par son mari ? Il y a controverse à ce sujet, et, en pratique, les avocats demandent l'autorisation du mari.

En 1931, cependant, on a amendé le Code civil et on y a ajouté une série d'articles qui ont changé considérablement le statut de la femme mariée. On a déclaré qu'une femme mariée, quel que soit son régime matrimonial, aurait en toute propriété et pourrait administrer le produit de son travail personnel. Donc toute femme peut disposer comme elle l'entend de tous les biens acquis grâce à son travail personnel en exerçant un métier, une industrie, ou une profession. Mais il faut que ce soit la femme elle-même qui agisse; cette loi ne s'applique pas lorsque tout se fait au nom du mari, même si c'est la femme seule qui travaille.

Dans notre chronique de la semaine dernière, nous n'avons pas parlé de cette loi de 1931, faute d'espace.

Cette loi augmente beaucoup la capacité de plaider accordée aux femmes mariées. Désormais une femme qui exerce un métier, profession, peut sans autorisation poursuivre ou se défendre pour tout ce qui découle de son travail personnel.

LES DERNIERES ACTIONS EN COUR SUPERIEURE

- 21 janvier: Alphonse Poulin, de St-Camille, Bellechasse, vs Pierre Mercier, du même lieu: \$137.11, sur compte produit;
- 21 janvier: Ernest Davis, ingénieur du Quebec Central, de Vallée-Jonction, vs Frédéric Latulippe, de Vallée-Jonction: \$333.35, dommages;
- 20 janvier: Armand Leblanc, de la Cité de Québec, vs Denis Lessard, de St-Georges de Beauce: \$7,064.22, dommages;
- 20 janvier: Albert Roy, de St-Luc, vs Placide Rouleau, de Broughton Station: \$157.00, sur réception de l'indu;
- 19 janvier: Louis Champagne, de St-Joseph de Beauce, vs Dr C. Sallustre Roy, surintendant médical de l'hôpital St-Michel-Archange, Beauport, Qué., en sa qualité de curateur légal à la personne et aux biens de Alphonse St-Pierre, de St-Hubert de Spaulding, Cté Frontenac, et actuellement interné dans le dit hôpital: \$130.00, sur billet et intérêts.

Une intéressante causerie de M. l'abbé L. Fortier

(suite de la page 5)

faire payer une consommation au Café ou une promenade en automobile, aime-t-elle vraiment?... Non! et ce sont ces jeunes gens qui se préparent des mariages dont le bonheur est banni.

L'homme et la femme, à cause du caractère propre qui a été conféré à chacun par le Créateur, sont destinés, en s'unissant, à se compléter: c'est pourquoi la femme est plus intuitive, plus sensible et moins logique, tandis que l'homme est plus raisonnable, plus énergique, mais a moins de coeur; et ceci parce qu'il faut l'union de l'esprit et du coeur pour mener à bonne fin l'éducation intégrale des enfants.

Les païens n'ont pas compris le vrai sens de l'amour, eux qui ne recherchaient que le bien du corps. Mais l'amour humain qui s'élève jusqu'au Christ, sachant que "ce que nous faisons aux autres, c'est à Dieu même que nous le faisons", cet amour à base de sacrifice, voilà l'explication de l'héroïsme surnaturel qui fait les missionnaires et les martyrs.

De toutes façons, il faut de l'amour dans sa vie. Que faire: Mettre Dieu de la partie, prier, faire des sacrifices, et savoir attendre l'heure de la Providence.

Jeunes filles qui pensez à vous marier, ne riez pas de l'amour! Et surtout, attention à la contre-façon de l'amour, le "flirt" qui avilit le vrai amour! Ne soyez pas de ces prétentieuses qui font passer telle ou telle profession avant les qualités d'âme et de coeur: vous seriez déçues! Et rappelez-vous que l'amour véritable ne se fait pas dans les Cafés et sur les trottoirs.

Qui aimer? Un jeune homme de coeur: pieux, pitoyable aux souffrants, qui se respecte et vous respecte, qui vous aime d'un amour pur, prêt au sacrifice, et homme de tête: intelligent, et surtout, pas un jaloux! Un jeune jugement droit, énergique, et pas un gaspilleux... Enfin, un jeune homme de bonne santé, de bonnes

manières, propre, et... assez bien pour être regardable.

Il ne faut pas être trop exigeante non plus, mais quand on doit passer toute sa vie avec quelqu'un, il faut être sûre, avant le oui définitif, de pouvoir le supporter.

Quant au célibat, il a ses grandeurs et ses sacrifices, à condition de n'être pas choisi par égoïsme.

Et vous, Mères de famille, souvenez-vous que c'est toujours l'amour qui fait les sauveurs: que de femmes ont obtenu le salut de leur mari et de leurs enfants! Soyez sans cesse habiles pour découvrir ce qui plaît à votre époux; soyez sympathiques par amour, économes par amour, voire coquettes par amour... Sachez admirer votre mari, vous intéresser à ses affaires.

Aux hommes, je pourrais ajouter: "Soyez bons, délicats pour vos femmes; aimez, mais sachez aimer jusqu'au sacrifice".

C'est l'Eucharistie qui cimenter l'amour, qui donne la force d'aimer les âmes!

Sans amour, les Vierges, les Missionnaires, les Martyrs auraient pu être de bons citoyens, mais jamais de grands saints!

B. LAROCHELLE, Secrétaire

LA SEMAINE PROVINCIALE

(suite de la page 5)

celle des Arts et Métiers de Rouyn; contribué, par une sage politique, à la construction du magnifique collège de Victoriaville; subventionné l'Institut canadien de Québec, dont la bibliothèque rend des services signalés; aidé à l'Université Bishop? Je n'aurai qu'effleuré le sujet, car l'éducation des nôtres nous importe au premier chef.

"La vie doit être de plus en plus montante dans notre province. L'éducation nous donne la clé qui ouvre toutes les portes et la lumière qui éclaire la route.

"Nous voulons des lendemains brillants pour notre province. Et c'est sur la jeunesse que repose l'avenir. Voilà une vérité que nous ne pouvons pas cesser de répéter.

"Cette jeunesse, que nous voulons studieuse, a aussi droit à des

loisirs. Voilà pourquoi nous préparons, en ce moment, une enquête très étendue, afin d'en arriver à une solution raisonnable et raisonnable du problème de l'organisation des loisirs dans la province. C'est là une initiative qui aura la plus profonde répercussion.

"Sans doute, est-ce en songeant aux adultes que nous avons augmenté la subvention annuelle aux Caisses populaires; mais c'est encore parce que nous voulons développer dans l'esprit et le coeur des jeunes, tant à la ville qu'à la campagne, le goût et la pratique de l'épargne. L'économie a toujours été une vertu française et canadienne-française. Le bas de laine est un symbole. Se priver d'une jouissance permise et augmenter d'autant les quelques deniers que l'on dépose à la Caisse populaire, cela fait partie de l'éducation de nos jeunes et fortifie leur caractère. Le succès est en effet autant une affaire de caractère que d'intelligence. L'homme qui voit juste et agit avec fermeté, suivant sa conscience et en tenant compte des droits de ses voisins, celui-là a droit de prétendre au succès. Les circonstances peuvent quelquefois le desservir. Il arrive un moment où il les domine et en triomphe.

"Nos jeunes gens n'ont pas que des qualités. Il faut, de temps à autre, opérer certains redressements, comme dans tous les pays du monde. La Cour des jeunes délinquants a rendu à Montréal de signalés services. Nous avons établi un tribunal semblable à Québec. C'est une réforme de bon aloi. Les jeunes délinquants ne sauraient impunément être mêlés aux criminels de droit commun, endurcis dans le mal et capables de semer autour d'eux la contagion.

"C'est encore pour rendre plus efficace l'administration de la justice et mieux protéger notre jeunesse que nous avons réorganisé la Sûreté provinciale en affectant un corps d'officiers spécialement entraînés à la police des liqueurs.

"Nous voulons que notre jeunesse ait le cerveau bien meublé, l'âme droite, le coeur généreux et qu'elle sente autour d'elle une atmosphère de joie et de bonheur. Il faut cultiver en elle la raison, le bon sens et l'honneur. Sans orgueil, elle doit être fière."

Récupérez pour la victoire

POUR LA CROIX, LA PATRIE ET LA CIVILISATION

Les POTINS DU QUARTIER

Après plusieurs jours de froid, la température s'est adoucie considérablement. Aujourd'hui, on se croirait rendu au printemps et la forte tempête de neige que nous avons eue il y a quelques temps n'y paraît plus.

—Dimanche prochain, après la grand-messe, il y aura à la sacristie assemblée des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. A cette occasion auront lieu les élections annuelles.

—Mme Maurice Duval et Mlle Bernadette Laroche ont été respectivement élues trésorière et secrétaire de la Ligue Catholique Féminine jeudi dernier, en remplacement de Mmes J.-P. Dugal et Lauréat Fortin.

—M. l'abbé Florian Jolicoeur, professeur au séminaire de St-Victor, était parmi nous dimanche dernier. Il a prononcé une conférence sur "la femme et sa

mission" devant les élèves de l'Ecole Normale.

—M. et Mme Josaphat Genest et M. et Mme Antonio Bolduc, de passage à St-Martin, dimanche dernier, chez M. et Mme Charles Poulin.

—Mme Alice-D. Beuchesne est partie pour New-York, mardi matin, afin de rendre visite à sa fille, Mme R.-S. Fowler.

—M. Léonce Roy, en voyage d'affaires à Montréal, au début de la semaine.

—M. J.-Pierre Quirion, à Québec, hier, par affaires.

—M. Fernand Rodrigue, de passage à St-Camille, aujourd'hui, par affaires.

—MM. Réal Rondeau et Antoine Chabot, comptables de la maison Boulanger, Fortier & Rondeau, à Beauceville, cette semaine, par affaires.

ÉTAT CIVIL

BAPTEMES

Le 12 janvier, Lise, Claudette, née le 11, fille de Joseph Giroux et d'Alida Poulin. Parrain et marraine, Félix Poulin et Marie-Ange Poulin, oncle et tante de l'enfant.

—Le 13 janvier, Pierre, Daniel, né le même jour, fils d'Henri-Louis Poulin et de Madeleine Busque. Parrain, Joseph Poulin, grand-père de l'enfant; marraine, Corinne Poulin, tante de l'enfant.

—Le 16 janvier, Ernest, Gilles, né le 15, fils d'Alexandre Veilleux et de Madeleine Gilbert. Parrain, Ernest Veilleux; marraine, Phœbé Gilbert, son épouse, cousins de l'enfant.

—Le 24 janvier, Florian, Jean, Claude, né le même jour, fils de Mathias Poulin et d'Yvette Poulin. Parrain, Florian Poulin; marraine, M.-Blanche Carrier, son épouse.

SEPULTURES

Le 13 janvier, a été inhumée Monique, fille d'André Bernard et d'Antoinette Giroux, décédée le 12, à l'âge de 1 an et 9 mois.

—Le 19 janvier, Jean Thibodeau, époux de feu Philomène Caron, décédé le 16, à l'âge de 87 ans et 10 mois.

—Le 22 janvier, Philomène Boucher, fille de Xavier Boucher et d'Hélène Rodrigue, décédée le

CONDOLÉANCES

Liste des messes, condoléances, bouquets spirituels, etc., offerts à la famille François Boucher, à l'occasion du décès de Mlle Philomène Boucher.

Messes: M. et Mme Elzéar Veilleux, M. Eugène Boucher, M. et Mme François Boucher, M. et Mme Romuald Boucher.

Bouquets spirituels: M. et Mme Jean Gilbert, Beauceville, Thérèse, Laurette et Maurice Boucher, du couvent de St-Joseph.

Sympathies: Chanoine Lamontagne, St-Malo, Québec, Mlle A-Marie Caron, Lévis, M. et Mme Alphonse Breton, St-Benjamin, Religieuses de l'hôpital de Beauceville, les RR. Frères du Collège du Sacré-Coeur, Beauceville, Dr J.-H. DesRochers, M. et Mme Eugène Fontaine, M. et Mme Alfred Loubier, M. et Mme Arsène Gosselin, M. et Mme Cléophas Fortin, M. et Mme Gualbert Quirion, M. et Mme Joseph Roy, M. et Mme Léonce Roy, Mme Emile Roy, M. David Quirion, famille Omer Gosselin, famille Louis Veilleux, famille Josaphat Mercier, Mlle Gemma Caron, Mlle Simone Mathieu, famille Omer Poulin, St-Alfred.

La famille remercie tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes, cartes ou visites.

OFFRANDES DE MESSES

Voici les offrandes de messes reçues par la famille Thibodeau à l'occasion du décès récent de M. Jean Thibodeau: M. Isaac Thibodeau, M. Henri-Louis Poulin, Beauceville, M. Antonio Grondin, Beauce-Jonction, M. Valère Poulin, Beauceville, M. Gédéon Poulin, Ste-Rose, M. Alphonse Picard (2 messes), Ste-Rose, M. Aimé Mathieu, Beauceville, Mme Napoléon Nadeau, Beauce-Jonction, M. le curé Odina Roy, East-Broughton, M. Alonzo Deblois, Beauceville, M. Albert Roy, St-Georges, et M. Alfred Roy, St-Joseph.

En plus des parents nommés la semaine dernière, le défunt laisse dans le deuil: ses beaux-frères et belle-soeur, M. Alfred Roy, de St-Joseph, M. Joseph Caron, de St-Jean de Lalande, M. Georges Poulin, de St-Camille, M. Georges Gagnon, des Etats-Unis, M. Hormidas Caron, de Montréal, M. Olivier Caron, de St-Georges, Mme Ludger Caron, de Shawinigan Falls; ses petits-

A BEAUCEVILLE

Tél. Rural 91-s-3

Dr Alonzo Jolicoeur

CHIRURGIEN - DENTISTE

Edifice RODRIGUE (En face du Pont)

RAYONS-X — ANESTHESIE AU PROTOXYDE D'AZOTE

HEURES DE BUREAU: 8h.30 A.M. A 8h. P.M.

LES MERCREDI, JEUDI et SAMEDI

enfants, M. et Madame Antonio Grondin, M. et Mme H.-L. Poulin, M. et Mme Valère Poulin, M. Gérard Mercier, M. Charlemagne Boucher, M. Henri-Louis Poulin, M. Albert Thibodeau, M. Clovis Hamel, M. Hormidas Thibodeau, M. Odilas Drouin, M. Henri-Ls Thibodeau, M. P.-E. Thibodeau, M. Fernand Thibodeau, M. Roméo Boucher, M. Philippe Poirier, MM. Philippe, Joseph et Wilfrid Roy, Mlles Marie-Reine et Rose-Hélène Roy, M. Louis Roy, M. Louis Rancourt, M. Aimé Mathieu, M. Joseph Toulouse, M. Wilfrid Toulouse, M. Luc Toulouse, M. Ph. Toulouse, M. Orpha Bolduc, Mlle M.-Jeanne Toulouse, M. Normand Bilodeau, MM. Joseph, Fortunat et Wilf. Poulin, Jos. et Emile Veilleux, Mlle Alexandrine Veilleux, Jeanne d'Arc et Rosaire Picard, Edith, Blandine et Marie-Marthe Poulin, Lucien Poulin, M.-Louise Poulin, Blandine et Fernand Roy, Armand et Jean-Paul Roy, Fernand et Caius Roy, ainsi que plusieurs autres petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Nous réitérons à la famille nos profondes condoléances.

AU THÉÂTRE

BEAUCEVILLE

Le théâtre Beauceville présentera, en fin de semaine, un programme de nature à plaire aux nombreux amateurs qui fréquentent cet établissement. En effet, "Assingment in Britany" est à l'affiche pour la fin de semaine, soit les 28 et 29 janvier. C'est un film d'espionnage dans lequel un espion français se rend en Bretagne et assume la personnalité d'un traître afin de localiser une base de sous-marins. Il réussira dans sa mission et les commandos viendront détruire la base, tandis que le héros retournera en Angleterre. Les principaux interprètes sont Jean-Pierre Aumont et Suzanne Peters.

Programme double

Le 30 janvier, programme double avec "Get Hep to Love" agréable comédie musicale dans laquelle Gloria Jean et Donald O'Connor font appel à toutes leurs ressources de vétérans de l'écran. Une chanteuse de 11 ans, exploitée par une tante, se sauve, est recueillie par une famille au milieu de laquelle elle se refait une existence heureuse.

La seconde bande est "Out-law of Cherokee", film de cow-boys avec les Trois Mousquetaires.

La protection de la...

(suite de la première page)

Immunsation passive des contacts: diphthérie 9 scarlatine 10

7—Hygiène maternelle: Conférences et démonstrations publiques 2 Assistance 84 Démonstrations à dom. 33 Visites pré-natales 674

8—Hygiène de la première enfance: Cliniques de puériculture Nourrissons examinés (0 à 1 an) 2130 Enfants préscolaires examinés (1 à 6 ans) 2095 Nourrissons visités à domicile 2358 Enfants préscolaires visités à domicile 1656

9—Hygiène de l'âge scolaire: Conférences 64 Assistance 1731 Enfants examinés: examen médical 369 examen physique 697 Visites à domicile re: défauts physiques 21

10—Cours de nutrition: Leçons (partie d'une série) Assistance 1021 Enfants ramenés à l'état de nutrition parfait 20

11—Hygiène dentaire: Enfants examinés: normaux 110

défectueux 463 Enfants traités: cas de prophylaxie 572 dents extraites 558 dents obturées 44

12—Salubrité publique:

Denrées alimentaires: boulangeries 9 épicerie 53 restaurants 30 boucheries 18 aliments confisqués (lbs) 100 Produits laitiers: beurrieres et fromageries 2 vacherie et laiterie du producteur 29 Eaux et égouts: aqueducs 14 puits 93 eaux usées — égouts 218 Etablissements publics: écoles 37 salons de coiffure 9 salles publiques 2 hôtels et tavernes 1

Approbation d'emplacement: cimetières 3 Nuisances 31 Abattoirs et porcheries 35

13—Laboratoire:

Prélèvements: d'eau 149 de lait 116 pour diphthérie 39 pour typhoïde 41 pour tuberculose 425

Dr C. Pomerleau, D.P.H., Médecin hygiéniste

CHRONIQUE

ANTIALCOOLIQUE

(Suite de la page 4)

Il avait à prendre une décision qui resterait irrévocable, à faire une promesse à laquelle un homme d'honneur ne pourrait plus faillir.

Nerveux, il se leva de son siège, se dirigea vers l'autel, s'agenouilla devant le tabernacle, pria pendant quelques minutes, puis, rasséréiné mais encore sans but fixe, il sortit de l'église, et, par la force de l'habitude, se dirigea vers son club. Il venait à peine de se débarrasser de son pardessus, qu'il entendit un bruit dans l'antichambre, puis, brusquement la porte du fumoir s'ouvrit, et une douzaine de gais lurons se précipitèrent dans l'appartement. Voyant le médecin, ils se mirent à crier: Le voilà! le voilà!

—Nous vous cherchions. Vous devez être des nôtres ce soir. Nous enterrons la vie de garçon d'Henri Tisson.

—Nous comptons sur vous pour faire le discours de circonstance. Charles pâlit. Il venait soudainement de voir que le moment était venu de décider de son sort.

Quelqu'un cria: —Un discours. Et les autres reprirent en chœur, battant des mains, frappant du pied: —Un discours, un discours!

Après une moment d'hésitation, Charles monta sur une chaise, et, lorsque le calme fut rétabli autour de lui, il commença d'une voix ferme: —Mes amis, ne m'interrompez pas: ce que j'ai à vous dire est sérieux et définitif. Mais, avant d'aller plus loin, je tiens à vous remercier tous du bon accueil que vous m'avez fait, et j'espère continuer à mériter votre amitié. Mes amis, je laisse le club et vous

Bonbons Yolande

CHOCOLAT DELICIEUX

Goûtez-le et vous serez satisfait.

dis adieu, il le faut; car nos joyeuses équipées m'ont conduit à la faiblesse, à la faillite financière, à l'insuccès... Tout le blâme de cette dégringolade retombe sur moi; je n'ai pas su me conduire, j'ai pris le chemin qui mène à la déchéance, disons le mot, je suis devenu un noceur. J'ai travaillé pendant des années pour assurer mon bonheur, mon avenir; mes parents se sont privés pour me rendre la vie douce, et, en quelques mois, j'ai mis en ruine l'édifice si péniblement élevé... J'ai compris tout cela ces jours derniers, et je vais réagir avant qu'il ne soit trop tard. Nombre des vôtres vont me blâmer, je le regrette; mais, mon temps de folie est passé. Ecoutez bien ce qu'il me reste à vous dire.

Lentement, d'une voix émue, mais forte et ferme, Charles ajouta: —En vous quittant, je vais aller trouver mon curé et signer l'engagement de l'abstinence totale; c'est tout, et bonsoir à tous.

Charles sauta de la chaise, se rendit au vestiaire, et sortit. Ses "copains" avaient compris qu'il était perdu pour eux. Et, le lendemain, il se fit une scission complète entre les deux amis d'enfance. Edmond ridiculisa le jeune docteur, le traita de poule mouillée, lui assura que, lui, allait continuer sa vie à sa guise, qu'il ne sacrifierait ni sa liberté d'action ni ses camarades aux caprices de quelques vieilles dames puritaines ou de messieurs ramollots.

Devant cet abandon, Charles se sentit peiné; mais il resta ferme dans sa résolution de regagner le temps perdu, de faire "peau neuve". Le converti ne tarda pas d'ailleurs à constater que, s'il avait perdu des amis dangereux, il en avait trouvé de bons, de vrais, qui voulaient son bien, son succès. On admira son attitude, sa clientèle s'en ressentit.

Seize mois après son énergique rupture avec l'alcool, il montait dans le train, à l'occasion de son mariage avec Ernestine, ravi de bonheur et d'espérance. Edmond aussi a tenu parole. Il a "vécu à sa guise". Lui aussi est monté dans le train, mais pour aller chercher fortune ailleurs, vu qu'il n'avait plus rien à espérer dans sa ville natale.

Quant à Lucille, sa fiancée d'autrefois, elle a épousé un "buveur d'eau", un ami de Charles, un docteur établi au village voisin et elle est heureuse.

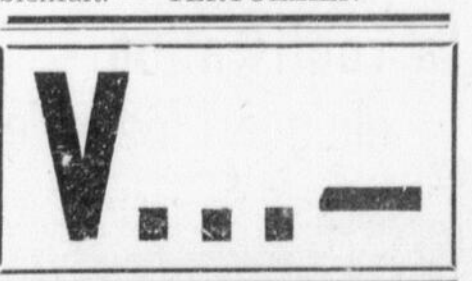
Victor VEKEMON

Le jour où la femme prendra la peine, chaque fois qu'elle se trouvera en face d'une souffrance, d'une ruine, d'une déchéance, d'une vie dérayée et perdue, d'en rechercher le pourquoi, ce jour-là, elle aura appris à maudire l'alcool et elle comprendra ce que la grandeur du danger exige d'elle. — (Le Père Constant DOYON O.P.)

Par Jean-P. GAGNE

Pour vaincre, il suffit de parler à l'esprit; pour persuader, il faut aller jusqu'au coeur. — D'AGUESSEAU

Un rire digne est partout un bienfait. — TERTULLIEN



Maison Ulric BEDARD Ltée

878, ST-VALLIER — TÉL. 3-2254 QUEBEC

A toujours un grand assortiment, machines permanentes sans fils, telles que nouvelles machines "Lido automatique", Acmé, Junior, Paristyl, machines à fils, usagées ou neuves, séchoirs de toutes sortes, ameublement des plus modernes. Au prix du gros. Cours gratuits. Prix défiant compétition. Renseignements sur demande. Ecrivez ou venez nous voir.

ANNONCES CLASSIFIEES

MENUISERIE

Faites entreprendre vos travaux de menuiserie (réparations ou construction) par JACQUES LANDRY, Beauceville-Est. Grâce à sa boutique outillée de façon moderne, M. Landry est en mesure de satisfaire aux besoins de la population. Votre encouragement sera très apprécié. Aidez les jeunes artisans pour qu'ils soient plus tard en position de vous mieux servir. Adressez-vous à JACQUES LANDRY, menuisier-charpentier, Beauceville-Est.

A VENDRE

3 carrioles d'hiver, doubles et simples, boîte à viande pour boucher. S'adresser à: GUALBERT QUIRION, Beauceville-Ouest.

COCHETS PRÉCOCES

Race pesante, 5 cents; race légère, 2 cents. Livrables en février et mars seulement. S'adresser à: CARLETON HATCHERY, Britannia Heights, Ont.

AVICULTEURS

Ayez la certitude d'avoir des poussins en très bonne santé pour la prochaine saison, car de bons poussins veulent dire de bonnes poudeuses et par conséquent plus d'œufs. Protégez-vous en commandant immédiatement. Demandez notre catalogue 1944, sans oublier nos prix, sur nos poussins approuvés par le gouvernement. Satisfaction garantie. MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ontario.

Hommes 30, 40, 50 ans!

Vous cherchez entrain, vigueur normale?

Essayez Tablettes Toniques Ostrex, contenant toniques, stimulants: fer, vitamine B₁, calcium, phosphore; aideront vous rendre vigueur et vitalité normale après vos 30, 40, 50 ans. Paquet d'essai normal après vos 30, 40, 50 ans. Paquet d'essai 35c. seulement. Si non satisfait du premier paquet, fabricant rembourse sans frais. Toutes pharmacies. Commencez à prendre Ostrex aujourd'hui.

MANUEL DE L'INVENTEUR
10\$ écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEUREUR de BREVETS d'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

A VENDRE OU A ECHANGER

Achats, ventes, échanges de tous genres de propriétés, par toute la province. Pour plus amples détails, adressez-vous: ALBINI SAMSON, agent d'Immeubles, C. P. 627, Sherbrooke. Bureau 8 rue King-Est, apt. 1, tél. 1657-M.

LE GOUVERNEMENT EN AIDE À LA JEUNESSE

Dans le but d'aider la jeunesse de la province de Québec à se mieux tirer d'affaires dans le monde d'après-guerre et pour préparer les jeunes gens de cette province à se tailler la place qui leur revient dans le monde nouveau qui s'annonce, le gouvernement provincial a fait un don spécial de \$25,00 à l'Association Athlétique Nationale de la Jeunesse, ces jours derniers. Cette souscription, annoncée par l'hon. Adélaïde Godbout, premier ministre, et l'hon. Hector Perrier, secrétaire de la province, est destinée à subvenir aux besoins les plus impérieux de cette nouvelle association entièrement vouée au bien-être de la jeunesse canadienne-française; elle contribuera aussi à promouvoir l'unité nationale au Canada.

La jeunesse canadienne-française ne disposait dans le passé que de moyens limités de formation physique; il y a quelques mois, on formait cette nouvelle association dont on confiait la présidence à l'hon. Wilfrid Gagnon, industriel très avantageusement connu dans la province comme dans tout le Canada. En résumé, l'A.A.N.J. se propose de procurer à notre jeunesse des avantages semblables aux commodités récréatives dont jouissent les jeunes gens de langue anglaise grâce aux nombreuses institutions sportives du Y.M.C.A., ou Young Men Christian Association. On lui a confié l'administration et l'exploitation de la Palestre Nationale, cet important centre récréatif de la métropole.

En donnant son assistance officielle à cette importante association et en lui procurant les secours matériels nécessaires à la réalisation de ces projets, le gouvernement de la province a proclamé son intention bien arrêtée de procurer toute l'assistance possible à la jeunesse du Québec; toute la population tirera grand avantage de procédés aussi efficaces de préparation à l'après-guerre.

LES RÉSERVES DE BEURRE DE CRÈMERIE

Ottawa, 12. — Le Bureau fédéral de la statistique a annoncé, hier, que les réserves totales de beurre de crèmerie, le 11 janvier, s'élevaient à 46,878,102 livres, comparativement à 23,075,973 livres le 1er janvier 1942 mais avec une réduction de 12,700,000 livres sur les approvisionnements du 1er décembre.

Avant-hier, le Bureau avait annoncé que la production du beurre en décembre dernier avait été de 12,370,059 livres, soit une réduction de 15.7 pour cent par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

Des porte-parole officiels de la Commission des prix ont déclaré, récemment, que l'on entretenait des craintes pour le maintien de la ration actuelle du beurre par suite de l'augmentation croissante de la consommation des produits laitiers et de la baisse dans la production durant les mois d'hiver.

La confiscation éloigne l'industrie

"Le manque de nouvelles industries dans la province est plus attribuable à la menace de confiscation qu'au niveau des taux d'électricité", a déclaré la Montreal Light Heat & Power Consolidated, réfutant des déclarations publiques à l'effet que le coût de l'électricité est un facteur primordial qui détermine l'emplacement d'une industrie.

Ces déclarations publiques ont soulevé la crainte que de nouvelles industries ne s'établissent pas chez-nous, et que même des industries déjà existantes ne veuillent se transporter dans d'autres provinces, si les taux d'électricité ne sont pas réduits.

"Les taux d'électricité déterminent bien peu l'emplacement d'une industrie", a répliqué la Compagnie du Pouvoir. Et pour concrétiser, la compagnie souligne que le coût de l'électricité ne s'élève qu'à 1.26 pour cent des frais bruts de production d'une industrie.

La compagnie insiste sur le fait que le haut niveau des taxes provinciales et la menace de confiscation ont tout lieu, vraisemblablement, d'empêcher l'établissement d'industries ou d'en motiver la migration vers d'autres provinces. "Les industries préférées

rent s'établir là où les droits de l'entreprise privée sont respectés et où ne plane pas la menace de confiscation injustifiable", a déclaré la Compagnie de Pouvoir.

Et pour mieux illustrer la modicité du coût de l'électricité, la Compagnie signale qu'aujourd'hui, la province de Québec est en tête de toutes les autres provinces dans la production électro-chimique et électro-métallurgique, de même que dans la production des produits de pulpe et de papier.

LA VACHE MÉCANIQUE

Le monde de l'après-guerre réserve des surprises. L'une des plus étonnantes, c'est "la vache mécanique". Ce n'est pas un rêve mais une réalité puisque cette "vache mécanique" existe à des douzaines et des douzaines d'exemplaires.

Qu'est-ce que "la vache mécanique"? Comme son nom l'indique, c'est une mécanique qui donne du lait, du lait de toute première qualité, plus pur et aussi complet que n'importe quel lait de vache.

Cultivateurs, ne vous alarmez pas! "La vache mécanique" ne prétend pas remplacer vos bonnes laitières. Au contraire plus que jamais les vaches meuglantes

devront produire si l'on veut que "les vaches mécaniques" fonctionnent.

Car pour opérer, "la vache mécanique" a besoin d'une poudre tirée du petit lait, de beurre non salé et d'eau distillée. C'est, en somme, un séparateur qui travaille à l'envers. "La vache mécanique" reconstitue le lait en partant de la poudre de lait, du beurre doux et de l'eau distillée.

La revue américaine "Saturday Evening Post" consacrait récemment un long article à cette invention imaginée par les employés d'une modeste compagnie de séparateurs à lait. Un certain nombre de ces étonnantes machines ont été fabriquées et servent sur les navires de guerre qui, au cours de très longues croisières, ne peuvent s'approvisionner en lait frais.

On sait que, conservé dans les meilleures conditions, le lait n'est plus bon après douze à quinze jours. Par contre, la poudre de petit lait se conserve indéfiniment et le beurre doux dans les chambres frigorifiées garde plusieurs mois ses qualités. On distille l'eau sur place et de ces trois constituants "la vache mécanique" fait du lait comparable au meilleur lait frais.

A quoi serviront "les vaches mécaniques" qu'on construira par

PAINKILLER

PERRY DAVIS
CONTRE

Crampes - Entorses - Frissons.

milliers dès la fin de la guerre? A fournir aux enfants des populations affamées d'Europe du lait en abondance. Il est en effet plus économique d'envoyer du beurre doux et de la poudre de petit lait que des vaches dans les pays dévastés par la guerre. De plus, une vache mécanique peut fournir en 24 heures autant de lait que 160 bonnes laitières dans le même temps.

"La vache mécanique" contribuera très probablement à augmenter de beaucoup la consommation du lait dans des pays où présentement il s'en consomme très peu à cause des conditions difficiles de production. Elle fournira en même temps un vaste marché à un résidu, le petit lait, qu'on utilise peu ou pas de nos jours.

Ce n'est que l'une des milliers d'inventions qu'on verra après la guerre. Plus que "la vache mécanique" d'autres inventions seront davantage à la portée des usagers moyens qui auront su

épargner leur argent par l'achat d'obligations de la victoire et de certificats d'épargne de guerre. Car le monde de l'après-guerre sera tout plein d'agréables surprises pour ceux qui auront épargné dans ce but.

EAST-BROUGHTON

Sont retournés aux études:
 Au Séminaire de Québec: MM. Guy Grosleau, Fernand Grenier, Gilles Lessard, Guy Dion.
 Au Collège de Lévis: M. Guy Cloutier.
 A l'Ecole Technique de Québec: M. Jean-Paul Couture.
 Au Collège de St-Victor: M. Gérard Gravel.
 A l'Ecole Normale de Québec: M. Lucien Bégin.
 A Ste-Anne de la Pocatière: M. Fernand Groleau.
 Au Couvent Jésus-Marie de Sillery: Mlle Pauline Groleau.
 A l'Ecole Normale de Beauceville: Mlles Gertrude Lessard et Marguerite Bégin.

HOMMES *d'affaires!*

Avez-vous déjà réfléchi à ce que rapporte une

Annonce Régulière dans votre journal local?

98%

de ceux qui ont réussi en affaires le doivent à l'annonce bien faite et régulière. POURQUOI ne seriez-vous pas de ceux-là?

"L'ECLAIREUR"

vous offre les avantages d'une publicité efficace à des prix raisonnables

VENEZ CONSULTER NOS TAUX

N'oubliez pas que l'annonce dans

"L'ECLAIREUR"

constitue votre meilleur placement

La Guerre du Canada

LA SOURCE DE NOS LIBERTÉS

Dans son livre: LE CANADA, PUISSANCE INTERNATIONALE, André Siegfried décrit le Canada comme un pays géographiquement américain, politiquement britannique, largement français, par ses origines et international du fait de ses préoccupations économiques.

Pour ce qui est de nos préoccupations économiques, elles sont internationales, à tous les pays, attendu que tous les pays civilisés échangent des produits. Il n'y a donc là rien de remarquable. Mais ce qui étonne les Européens, c'est le cas de la province de Québec, pays français par ses origines, sa culture, sa langue, et fortement américain par ses moeurs, ses goûts, ses habitudes de vivre; enfin, britannique par ses institutions politiques. Le fait, à leurs yeux, est susceptible de créer des courants d'opinions très divergents, contraires à l'unité nationale.

En effet, cette complexité d'influences fait surgir des problèmes de nationalité très épineux, mais d'où sortira la nationalité canadienne. Ce qui est étonnant, c'est que des milliers de Canadiens français ignorent cette triple identité nationale et ne se doutent pas des avantages qu'elle comporte, ni des obligations qu'elle impose. Il est pourtant bien important de se connaître soi-même, ne serait-ce que pour éviter d'être entraîné dans des aventures d'un nationalisme suspect.

Le fait britannique est au premier plan de nos préoccupations. C'est de lui que nous tenons nos libertés constitutionnelles; nous sommes politiquement des britanniques, ce qui ne veut pas nécessairement dire anglais. Le régime constitutionnel britannique n'existe pas exclusivement à l'usage des Anglais; d'autres nationalités en jouissent, dans le Commonwealth, mais ce sont les Anglais qui l'ont inventé et ils en connaissent mieux que d'autres le maniement des rouages, car ils s'en servent depuis plus longtemps que d'autres.

Notre formation et notre évolution politiques se sont faites dans le cadre des institutions parlementaires britanniques et, c'est en nous servant des institutions britanniques que nous avons obtenu la reconnaissance de nos droits. C'est dans ces mêmes institutions que se trouvent les garanties de nos libertés constitutionnelles et de nos libertés, tout court. Ces garanties peuvent être invoquées, même contre des majorités anglaises qui pourraient être tentées de se laisser aller à l'intolérance. Le fait s'est produit, au cours de notre histoire.

L'essence des institutions constitutionnelles britanniques est le respect de la personne humaine et de la liberté; elles réprouvent le dogme totalitaire de la primauté de la force sur le droit et de l'omnipotence de l'Etat.

On conçoit facilement que ces

Laissez PARADOL

soulager vos
Maux de Tête
Maux de Dos
Rhumes
Douleurs
Rhumatiques



Paradol
du Dr Chase

libertés dont nous usons avec abondance et qui nous semblent toutes naturelles, ne sont pas venues toutes seules; elles ont dû être conquises de haute lutte, sur les régimes d'absolutisme d'autrefois. Ce sont les parlements qui ont conquis les libertés au peuple. Ils sont devenus le plus haut pouvoir du Royaume et, dit un historien constitutionnel anglais, tout citoyen, depuis le plus humble jusqu'à la personne du prince, est censé être là présent, en personne, par procuration, de sorte que le consentement du Parlement est tenu pour être le consentement de tous.

Siegfried ajoute que "c'est de l'Angleterre que les Canadiens français tiennent leurs droits de minorité; qu'ils acceptent le régime britannique, parce qu'il leur garantit cet essentiel, leur religion, leur langue et la possibilité de rester distinct." Le régime britannique nous garantit la possibilité de rester ce que nous sommes. C'est aussi le régime qui garantit les droits fondamentaux de la personne humaine, qui peuvent se résumer en un seul mot: LIBERTE. Il serait donc sage de ne pas le dénigrer à la légère.

Il est nécessaire de revenir sur ces choses, au moment où une hérésie s'est donné pour principale mission de détruire la liberté dans le monde, et de montrer où se trouvent les garanties de nos libertés, afin de prévenir certains courants d'idées, certaines tendances qui nous achèment nettement vers la séparation de la source même de nos libertés. Et ici, il faut nommer les mouvements séparatistes et isolationnistes, lesquels sont le produit d'un nationalisme farouche, intransigeant, intensif.

Ces courants sont un danger réel pour nos libertés. La tragédie qui a abouti à réduire l'Europe en esclavage a trouvé ses origines dans ce nationalisme exalté, maladif, mystique, poussé jusqu'à l'intoxication. Et, conséquence inattendue, c'est la nation agressive qui a été la première dépouillée de sa liberté, par les maîtres qu'elle s'est donnée. Le nationalisme mystique est capable de tout. Il lui arrive même d'attenter à la liberté en se servant du nom de la religion, quand nous savons que l'Eglise a constamment défendu, comme un dogme, la liberté.

"La liberté, écrit Léon XIII, dans son encyclique du 20 juin 1888, est un bien excellent de la nature; c'est l'apanage exclusif des êtres doués d'intelligence ou de raison. Elle confère à l'homme une dignité en vertu de laquelle il est mis entre les mains de son conseil et devient maître de ses actes."

La liberté est un don naturel, c'est-à-dire qui vient de Dieu. Elle est la source et le principe, toujours d'après Léon XIII, d'où découle naturellement toute espèce de liberté. Ce bien, le jugement et le sens commun de tous les hommes ne le reconnaissent

qu'aux être doués d'intelligence et de raison.

Le grand émancipateur, Abraham Lincoln, commença son historique discours de Gettysburg en déclarant que "tous les hommes naissent égaux".

Si Léon XIII et Abraham Lincoln vivaient de nos jours, ils trouveraient que tout cela est changé; que si la liberté est un don naturel, il a été réservé à une seule race élue; que les hommes ne naissent pas tous égaux et que, par conséquent, ils n'ont pas tous droit à la liberté; que seuls les êtres nés de race allemande, sans doute parce que sortis de la cuisse de Jupiter, ont droit à la liberté. Enfin, que le reste de l'humanité ne peut prétendre à ce privilège, puisque destiné à servir la race d'élite.

En France, c'est un petit groupe d'utopistes et de rêveurs, que l'on peut charitablement croire bien intentionnés, mais néfastes, et auxquels se sont jointes quelques canailles trouvant l'occasion bonne pour pêcher en eau trouble, qui se sont chargés de dépouiller le peuple français de ses libertés fondamentales. Les Français s'accordent pour trouver la tyrannie exercée par Vichy, la plus odieuse de toutes.

A la faveur du désordre qui a suivi la capitulation, désordre organisé par les nazis, les lois qui garantissaient les libertés du peuple français ont été abrogées d'un seul décret des théoristes et despotes de Vichy. Le peuple français leur en demandera un compte sévère, un jour qui n'est pas éloigné.

C'est en écoutant les vitupérations de nos patriotes professionnels contre la démocratie et les institutions parlementaires britanniques, qu'on se rend mieux compte du danger que constituent ces utopistes pour les libertés canadiennes. Ils n'ont pas intentions. Ils ne veulent pas entendre parler de réformes ni de correction d'abus. Ce qu'il leur faut, c'est ni plus ni moins que le chambardement complet. On peut soupçonner dans quelles aventures tragiques ils nous entraîneraient s'il fallait, par malheur, pour le Canada, qu'à la faveur de quelque poussée populaire irréfléchie, ils prissent le pouvoir.

Il est incontestable que tous les mouvements idéologiques et nationalistes dont nous avons été témoins, depuis une vingtaine d'années, ont abouti à la perte de la liberté, chez les peuples où ils se produisaient.

J.-B. COTE

DES ACTIVITÉS COLOMBIENNES

Les Chevaliers de Colomb poursuivent, chaque année, leur campagne contre le blasphème dans notre province. Le Conseil d'Etat, à sa réunion de janvier tenue à Montréal, a demandé à tous les Conseils du Québec d'intensifier cette campagne au cours des prochains mois. Des pancartes ont été envoyées aux différents conseils pour aider cette campagne d'éducation.

Les membres du Conseil d'Etat ont reçu à cette première assemblée de l'année, la visite du commandant du Centre d'Entraînement 42 de Joliette, le major L. A. Lévesque, qui a dit toute son appréciation pour l'oeuvre des Hutes de Guerre des Ch. de Colomb dans le présent conflit. Il a loué le grand dévouement du secrétaire d'Etat, M. Julien Lavallée, qui

"MENAGERES"

"MANQUEZ-VOUS DE SUCRE"

Employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre (500 fois plus sucré). LIQUIDE, agréable au goût. Sucre tous les breuvages chauds ou froids, économise le sucre dans les pâtisseries, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Une bouteille de 2 onces équivaut comme sucrant à 20 livres de sucre. Direction anglaise et française incluse. (Echantillon sur demande 10 cts). Emballage garanti. Livraison rapide. PRIX DE DÉTAIL malle payée, 1 bouteille 0.75 cts. (6 \$4.25) — (12 \$8.00). Adressez vos commandes avec bon, mandat à :

Les Bons Produits Enrg
351 BLVD. CHAREST, QUEBEC

REHAUSSEZ VOS REPAS AVEC DES BRIOCHES



BRIOCHES 'MAGIC' A LA MARMELADE D'ORANGE

2 tasses farine tamisée 1 oeuf
1/2 c. à thé sel 1/2 tasse lait
4 c. à soupe shortening 1/2 tasse marmelade d'orange

4 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'
Tamisez ensemble les ingrédients secs. Incorporez le shortening et mélangez bien. Battez légèrement l'oeuf dans une tasse-mesure; ajoutez lait et marmelade, remplissant la tasseaux 3/4, puis ajoutez au premier mélange. Abaissez à environ 1/2 pouce d'épaisseur; découpez avec emporte-pièce enfariné. Mettez sur chaque brioche un peu de marmelade et cuisez à four chaud (425°F.) environ 15 minutes. Donne 16 brioches.

MAGIC POUR UNE SAVEUR SATISFAISANTE!
FABRICATION CANADIENNE

n'épargne ni son temps, ni son énergie pour cette oeuvre. A ce sujet, M. Francis Fauteux, directeur suprême, a rappelé que les Chevaliers de Colomb possèdent 100 huttes au Canada ainsi que des représentants en Italie et en Afrique.

M. Ludger Faguy, député d'Etat, a fait part, lors de cette assemblée, de la nomination de M. Edmond Dansereau, grand chevalier de Drummondville, au poste de député de district No 6; il remplacera M. Léon Ferron, de Sorel, qui a démissionné pour surcroît de travail et raisons de santé.

LES MISSIONNAIRES AU POSTE

La Société pour la Propagation de la Foi vient de publier d'intéressantes statistiques. Il est établi que quatre-vingts à quatre-vingt-dix pour cent des missionnaires catholiques: prêtres, religieuses et frères, sont restés à leur poste malgré la guerre dans les missions de l'Orient. Plusieurs ont eu l'occasion de revenir. On leur a offert de les rapatrier. Presque tous ont refusé. Seuls ont accepté ceux dont la maladie ou quelque circonstance particulière rendaient le séjour en mission peu désirable.

LIBERTÉ RELIGIEUSE EN RUSSIE

A son retour en Grande-Bretagne, après un voyage en Russie, le Très Rév. Cyril F. Garbett, archevêque d'York, aurait dit: "L'une des raisons pour lesquelles le premier ministre Staline a approuvé l'élection d'un patriarche et la convocation d'un concile pour la première fois depuis la révolution, est qu'il a reconnu, dans sa sagesse d'homme d'Etat, que la religion est ingérente à la majorité de la population russe." L'éminent prélat britannique commente encore la décision du maréchal:

"Il a dû, pour la cause nationale, leur enlever beaucoup de choses qu'ils apprécient; mais il estime qu'il peut leur donner quelque chose en leur affirmant qu'il n'y a pas d'entrave à l'exercice de leur religion... L'Eglise ne soutient plus l'ancien régime tsariste. Elle accepte loyalement la constitution actuelle. Elle s'est jetée corps et âme au service de la cause nationale. Elle prie et travaille pour la victoire. Elle l'a fait spontanément, sans hésitation, le jour de l'ouverture des hostilités."

Depuis le voyage de l'arche-

vêque d'York, le gouvernement de Moscou a autorisé la fondation d'un Institut de théologie dans la capitale. Cela signifie au moins que l'homme d'Etat qui, "dans sa sagesse" a restauré la liberté religieuse, il y a quelques mois, a poursuivi cette politique jusqu'à sa conclusion logique. Il a sanctionné l'établissement des institutions nécessaires pour préparer de jeunes hommes à la prêtrise. C'est fort important pour l'avenir spirituel d'une nation destinée à jouer un grand rôle dans la rénovation du monde. C'est aussi important que ces gestes doivent effacer le dernier vestige de soupçon dans l'esprit de ceux qui considéraient l'acquiescement de Moscou à l'une des quatre libertés comme une manoeuvre politique plutôt que comme l'acceptation de la base essentielle de la liberté individuelle.

En dépit de la neutralité de l'Etat lui-même, ou de l'incroyance de milliers de citoyens de l'Union soviétique, les vastes rassemblements qui s'opèrent aujourd'hui dans la cathédrale de Moscou témoignent d'un mouvement national que nul homme d'Etat "dans sa sagesse" ne peut ignorer. Et il n'y a pas de danger que l'Eglise devienne l'instrument d'une faction, comme elle l'était sous le régime tsariste. C'est naturellement avec cet élément que le nouveau régime s'est sérieusement disputé.

"Victoria Daily Times"

ÉCONOMISEZ
En vous retirant aux
HÔTELS FORD
Modernes, à l'épreuve du feu, convenablement situés, stationnement facile.
Montréal Toronto et le LORD ELGIN à Ottawa
meublé bas que
\$1.50
pas plus que
\$2.50
par personne
Pour carte ou dépliant, écrivez à FORD HOTELS CO. Montréal
\$2.50 à \$3.50
PAR PERSONNE
PAS PLUS!
400 JOLIES CHAMBRES AVEC RADIOS!

ce soir une ou deux
ROBOL pour la
CONSTIPATION
RESULTAT...
DEMAIN MATIN
25¢ la boîte

LEBOEUF & GRENIER LEE
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Tous matériaux pour nouvelles constructions ou réparations.
DEMANDEZ NOTRE LISTE COMPLETE "Qualité d'abord" — "A votre service"
226, rue de la Couronne, TÉLÉ. 3-0647 — 6718
QUEBEC

Mesdames et Messieurs,
• Avant d'acheter votre prochain article de FOURRURE, venez consulter un expert.
• Fourrure de qualité
• Choix dans les modèles
• Confection à votre goût
• Prix abordables
J.-O. NADEAU
Marchand et Manufacturier de Fourrures
Téléphone : 2-6429
160, Côte d'Abraham, Québec

Programme agricole de M. Bracken

Commentant le programme en trente points préconisé récemment par l'hon. John Bracken pour la rénovation de l'agriculture canadienne, M. Louis-D. Durand, C.R., de Trois-Rivières, a fait remarquer dans une causerie radiophonique l'intérêt tout spécial que porte le chef du parti progressiste-conservateur aux cultivateurs de l'Est du pays.

Bien qu'il ait été prononcé dans l'Ouest, plus précisément à Lethbridge, en Alberta, ce discours constitue dans ses parties essentielles un ardent plaidoyer en faveur des habitants de l'Est, a dit M. Durand.

Le conférencier en a donné pour exemple les paroles suivantes de M. Bracken: "Si, faute de marchés extérieurs, les fermiers de l'Ouest sont obligés de se rabattre sur les marchés domestiques, qu'advient-il des cultivateurs de l'Est qui alimentent présentement ces marchés? La réponse est claire. Le problème agricole ne se pose pas seulement pour les fermiers de l'Ouest. Les cultivateurs de l'Est y sont intéressés au même titre. C'est là un de nos principaux problèmes d'envergure nationale."

Pour M. Bracken, a commenté l'orateur, l'agriculture n'est pas seulement une question de blé ou de bacon. Ancien professeur d'agriculture et ancien premier ministre d'une province agricole, il a toujours manifesté une largeur de vue et un esprit de coopération qui lui ont valu la confiance des cultivateurs de toutes races, de toutes langues et de toutes religions.

C'est tellement vrai, poursuit M. Durand, que lorsqu'il a été choisi chef du parti progressiste-conservateur, il n'a pas fait appel aux passions partisans. Ce n'est pas seulement un parti, mais toute la nation qu'il voulait servir sur une scène plus vaste. Il a même fait remarquer qu'il n'avait jamais été conservateur en politique. Son seul appel, il l'a fait à la coopération de tous les Canadiens progressistes. "Progressistes-conservateurs ou progressistes-libéraux, dans le meilleur intérêt de toute la collectivité."

Son programme agricole, il l'a résumé dans une seule phrase lorsqu'il a dit: "Ce qu'il faut à l'agriculture, c'est la reconnaissance complète de ses droits, non pas de simples miettes jetées à la manière d'une aumône."

Et M. Bracken a ajouté, avec conviction: "Il ne faut pas que subissent, après cette guerre-ci, les revenus de nos cultivateurs la même dégringolade qu'après l'autre guerre; il ne faut pas que l'agriculture traverse un autre cauchemar comme celui des années de la crise."

"Et quand je parle d'agriculture, je veux dire non seulement les cultivateurs, mais aussi les femmes des cultivateurs, les enfants des cultivateurs et tous ceux qui, dans les régions urbaines ou rurales, tirent leur subsistance de l'agriculture."

ECOUTEZ chaque semaine

sur un réseau de postes RADIOPHONIQUES

Les commentaires de M. Louis-D. DURAND, C.R.

des Trois-Rivières, sur le programme de rénovation économique et sociale préconisé par



L'HON. JOHN BRACKEN

LE CHEF NATIONAL du nouveau parti

Progressiste-Conservateur

Dimanche, midi et 45 CKAC — Montréal

LUNDI, CHNC New-Carlisle 7 h. 30 p.m.

MARDI CHRC, Québec 7 h. 15 p.m.

MERCREDI CHLN Trois-Rivières 8 h. p.m.

JEUDI CHLT Sherbrooke 7 h. 15 p.m.

VENDREDI CBJ, Chicoutimi 9 h. 45 p.m.

SAMEDI CJBK Rimouski 8 h. 15 p.m.

L'Organisation du parti Progressiste-Conservateur MONTREAL QUEBEC 266, St-Jacques 85, St-Pierre

M. Bracken, conclut le conférencier, ne considère pas l'agriculteur comme une simple machine à semer ou à récolter. Il le voit comme un être humain, possédant un cœur, avec femme et enfants pour l'aider, le soutenir et l'aimer comme il les aime lui-même en voulant faire leur bonheur, sur cette belle terre canadienne que tous ensemble ils veulent prospère et féconde.

LUTTE DANS LES MUNICIPALITÉS...

(suite de la première page)

seil doit être une institution dont le rôle prépondérant soit de prêter de l'argent mais il doit voir à ce que la municipalité soit en état de faire face à ses obligations et surtout aux conditions incertaines qui prévaudront lors de l'après-guerre. Nous avons donc amélioré la situation financière de la corporation et grâce à l'hon. Henri Renault, député de Beauce, nous avons un programme de travaux d'après-guerre."

Après avoir fait une revue des travaux exécutés au cours de l'année, M. Roy dit qu'au cours du prochain exercice, le conseil projette de construire des trottoirs aux endroits les plus pressants et de faire un peu de drainage. Les travaux importants viendront plus tard, c'est-à-dire après la guerre, alors que beaucoup des nôtres reviendront. Dans le temps, il ne sera plus question d'accumuler des surplus mais bien de donner du travail à nos gens.

"Avec le peu d'expérience que j'ai, continue le maire, je sais que nos désirs sont souvent difficiles de réalisation mais je voudrais que notre ville continue à prospérer pour qu'il fasse bon d'y

vivre, surtout pour notre jeunesse, l'espoir de la race canadienne-française. Je félicite les échevins élus par acclamation et je vous remercie de l'honneur que vous me faites. Quant aux candidats en présence, je leur souhaite bonne chance. Le vainqueur fera son devoir, j'en ai la conviction; pour ce qui concerne l'autre, il peut être assuré de garder mon estime."

M. Pierre Rodrigue, pro-maire, a remercié la population pour la marque de confiance qu'elle venait de lui accorder. Il s'engage à collaborer étroitement au progrès de la ville par une administration sage et éclairée. Il entend garder l'estime du public et pour cela, il s'efforcera de marcher sur les traces de son père. Il félicite le maire et l'échevin élu par acclamation et termine en faisant appel à la bonne volonté de toute la population.

M. Léonce Roy, élu par acclamation au siège No 1, adresse, lui aussi, des remerciements à la population pour le témoignage accordé et il remercie les gens qui ont accepté de faire signer son bulletin de présentation. Nous comptons sur l'union de tous les citoyens pour faire des oeuvres durables, tout en maintenant les finances de la ville dans un bon état. Il finit en souhaitant bonne chance aux candidats.

M. Maurice Grondin, candidat au siège No 2, dit que s'il est élu, il va s'efforcer de remplir tous ses devoirs d'échevin. Il ajoute qu'un était prêt à se retirer si M. Conrad Mathieu avait voulu en faire autant, car, dit-il, j'étais sur les rangs avant mon adversaire. On a voulu agir à la cachette et c'est pour cela que je suis dans la lutte. M. Grondin félicite le conseil de son administration au cours de 1943 et termine en faisant appel à l'appui des votants.

Son adversaire, M. Conrad Mathieu, secrétaire de la municipalité de St-François-Est, félicite les nouveaux élus et principalement le maire Roy. "Avec un homme comme lui à la tête du conseil, dit M. Mathieu, il n'y a pas de souci possible. Mon adversaire m'attribue le tort mais je déclare que j'ai été le premier candidat au siège No 2. De plus, l'on m'assurait qu'il n'y en aurait pas d'autre que moi. C'est après cela qu'on a offert la candidature à M. Grondin. Ce dernier a accepté. Je demeure dans la ville depuis cinq ans seulement mais je calcule qu'avant ça, je n'y étais pas un inconnu. Du reste, parmi ceux qui sont venus me solliciter il y avait plusieurs citoyens d'un âge respectable, persuadés que je pourrais rendre des services à la municipalité. Quoiqu'il en soit, je suis dans la lutte jusqu'au bout. Il y a eu un changement sur mon bulletin dimanche mais ceci s'est fait hors ma connaissance, je vous l'assure. Car lorsque je donne ma parole, je la tiens coûte que coûte. Tout ce que je vous demande, c'est de venir voter en grand nombre et de donner un vote de confiance. Si vous croyez que mon expérience comme secrétaire-trésorier de St-François peut vous être utile, élisez-moi. Sinon, je n'en serai nullement offusqué."

Catalogue gratis - 1944

Notre nouveau catalogue de linge d'hiver est maintenant prêt, demandez-le sans tarder. Spécialité: linge seconde-main et neuf, gros et détail. Avec notre Compagnie c'est satisfaction garantie ou argent remis. LA COMPAGNIE ASSH, 30 Saint-JOSEPH, Québec, P. Q.

Tous les orateurs ont été présentés et remerciés par M. François Fortin, président de l'assemblée.

UN BON DÉJEUNER EST TRÈS IMPORTANT

"Je n'ai pas le temps de déjeuner, je vais être en retard à l'école". Et Luce part à la course avec son manteau à moitié boutonné (Luce demeure à Ottawa).

La maîtresse de Luce, un bon matin fit une enquête auprès des élèves de sa classe. Elle découvrit que de ses 35 garçons et filles, 16 étaient venus à l'école sans déjeuner. "Vous auriez de meilleures notes sur vos bulletins, leur dit-elle, et moins d'absence si vous preniez le temps de déjeuner le matin".

Le Dr L.-B. Pett, directeur des Services d'Hygiène Alimentaires, à Ottawa, est tout à fait d'accord avec la maîtresse de Luce.

"De bien des façons, le déjeuner est le repas le plus impor-

tant de la journée", nous dit-il. Il est la fin d'un jeûne d'à peu près douze heures pour la majorité des gens. Le corps a besoin d'aliments qui lui fourniront l'énergie nécessaire pour accomplir les tâches du matin et il est très difficile d'avoir les aliments protecteurs importants pour toute une journée, sans un déjeuner suffisant".

D'après le Dr Pett, le déjeuner idéal pour les écoliers consiste d'un fruit, d'une céréale à grain entier, de pain approuvé Canada ou de pain à grain entier et de lait.

La véritable science pour nous rendre heureux, c'est d'aimer son devoir et d'y chercher son plaisir. — Mme de MOTTEVILLE

L'homme pense, et la pensée, qui est la source de tant de tortures, est aussi la source de joies idéales et de contemplations divines. — E. CARO

On ne saurait concevoir de quoi l'homme est capable s'il a la volonté, et jusqu'à quel point il s'élève s'il se sent libre. — J. de MULLER

Power, Bienvenue, Lesage & Turgeon

AVOCATS 111, Côte de la Montagne, QUEBEC, P. Q.

Il y a de l'argent pour vous DANS



"HURON CHIEF"

Pantoufles Boudoir

Un article qui se vend bien toute l'année...

LE PLUS EN DEMANDE POUR CADEAU ET UNE REELLE PROPOSITION POUR LES TOURISTES.

Ecrivez-nous pour renseignements et liste de prix.

AUSSI MANUFACTURIERS DE MITAINES et GANTS pour ouvriers — MOCASSINS et PANTOUFLES

Huron Manufacturing Company Limited

BUREAU CHEF: 35-43, rue Buade, Québec, P. Q.

MANUFACTURES: Loretteville, P. Q.

Des blessés de la Sicile et de l'Italie



La lance-caporal H. LANCTOT, de Valleyfield, le lance-caporal R. SYLVAIN, de Rivière-du-Loup, et le sergent F. McMAHON, de Québec, photographiés de gauche à droite dans la photo de gauche, causent à bord du vaisseau-hôpital "Lady Nelson" qui vient de les ramener à Québec. Ce sont trois membres du Royal 22e Régiment. Ils furent blessés en juillet et août 1943 au cours de la campagne de la Sicile. A droite, le soldat Lionel POMERLEAU, de St-Ephrem de Beauce, qui faisait partie du Royal 22ème, a perdu son bras gauche au cours de la violente bataille de la rivière Volturno en Italie le 6 octobre dernier. Revenu à Québec la semaine dernière, Pomerleau a raconté comment il doit la vie aux nombreuses transfusions de sang qu'on lui a faites en Italie, en Sicile et en Afrique du Nord. Il est présentement en convalescence à l'hôpital militaire de Québec.

Au Délice

Restaurant et Grill AUTREFOIS LE

(RIVOLI)

Table d'hôte

ou à la carte

QUALITE ET SERVICE VINS ET BIERES

12, de la Fabrique, Québec, - 2-0225

A proximité de l'Hôtel de Ville